

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.-
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 0.80

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 8 pages.

L'aumônier et les détracteurs de l'armée

A l'occasion de la cérémonie consacrée à la mémoire des morts pour la patrie, célébrée à Neuchâtel le jour du 1er mars, et coïncidant avec la distribution de la médaille militaire, M. le pasteur Monnard, revêtant pour la dernière fois son uniforme d'aumônier militaire, a stigmatisé sentencieusement, du haut de la chaire, les détracteurs de l'armée suisse.

Cette sévère anathématisation, rapportée par la « Suisse Libérale », nous a inspirés des réflexions plutôt pénibles. Telle est notre impression chaque fois que nous entendons un ministre de l'Évangile prendre la défense de l'organisation militaire. Il y a dans cette attitude, nous semble-t-il, une insulte tellement grossière à la morale évangélique, que notre conscience entre en rébellion contre ses serviteurs qui la compromettent aussi outrageusement.

Notre première réflexion a été d'ordre extérieur. Pour cette circonstance, comme pour d'autres, vous avez, Monsieur l'aumônier, revêtu l'uniforme militaire, porté l'épée au côté et probablement le revolver à la ceinture. Eh bien ! cet accoutrement nous est apparu comme étant blasphematoire à la religion d'amour du Christ. Nous allons écrire « de votre maître », mais nous nous sommes repris, pensant qu'en cette occasion en tout cas votre maître était plutôt un faux-dieu auquel vous subordonnez l'enseignement même du Christ : la patrie. La patrie qui devient par les exigences de l'État militaire la marâtre réclamant le sacrifice de ses enfants.

Les autres réflexions nous ont été suggérées par votre déclaration, rapportée par le journal déjà cité. Monsieur l'aumônier, vous avez prononcé une condamnation sévère à l'égard des détracteurs de l'armée, c'est-à-dire sur ceux qui se proposent d'abattre l'armée. Monsieur le pasteur, représentant ici-bas de la morale chrétienne disant non seulement « tu ne tueras pas », mais « tu aimeras ton prochain comme toi-même », vous vous élevez contre ceux-là même qui, déclarant obéir à l'Évangile dont vous êtes le prédicateur, et que l'État fait enseigner officiellement par votre bouche, dans ses locaux culturels et en tous lieux, refusent de collaborer à une organisation criminelle. N'y a-t-il pas de votre part et de la part de l'État une hypocrisie flagrante ? Avouez qu'entre les juges militaires et vous, pasteur aumônier, il n'y a aucune différence. Nous voulons encore croire à l'inconscience de votre hypocrisie, ce que nous contestons à l'État, car il a déjà reçu des avertissements de réfractaires, et malgré cela il continue à les condamner.

Mais ne croyez-vous pas, Monsieur l'aumônier, qu'il serait temps de mettre fin à ce scandale en ne servant plus deux maîtres ? Et en vous posant cette question, nous nous adressons à tous vos collègues. — S'il vous plaît de conserver l'uniforme et de couvrir l'armée, jetez alors la robe aux orties, et devenez seulement serviteur de l'État militaire.

Dans cet entretien nous n'avons désigné jusqu'à maintenant parmi les détracteurs de l'armée que les réfractaires pour raison religieuse. Il en est d'autres encore qui, s'ils ne font pas usage de la lettre de ces principes les réalisent dans leur esprit, tant il est vrai que l'esprit souffle où il veut, et que personne ne sait d'où il vient ni où il va.

En parlant de l'armée, nous n'avons pas craint de l'appeler organisation criminelle. Déjà nous entendons vos protestations et celles de vos amis. C'est pourtant la vérité, et cette organisation est d'autant plus criminelle qu'elle enseigne non seulement à tuer, mais force à tuer ; elle permet et justifie le crime collectif s'il est commis sur son ordre. Or la vie reste un droit auquel personne n'a le droit d'attenter, pas même l'État. De plus l'armée est une école d'immoralité. Il vous suffira probablement d'évoquer vos souvenirs d'aumônier pour le constater, sinon il vous sera facile de consulter les statistiques et les rapports de l'établissement sanitaire de Soleure pour vous en convaincre.

Et voilà, Monsieur l'aumônier, les institutions que vous déclarez vouloir défendre contre les attaques de leurs détracteurs. Continuez si tel est votre bon plaisir, mais de grâce renoncez au moins à compromettre la morale évangélique.

Quant à nous, nous continuerons notre besogne. Abel VAUCHER.

La crise du change et l'industrie horlogère

La crise prolongée du change domine de plus en plus toutes les préoccupations économiques de l'heure actuelle. Source de spéculations éhontées pour la haute pègre dorée, elle plonge l'Europe dans un marasme qui deviendrait rapidement redoutable si d'urgentes mesures ne viennent diminuer ou annuler ses désastreux effets.

La crise dont est menacée notre industrie horlogère suisse en est un frappant exemple. Le marché mondial est ouvert à nos commerçants. Il semblerait que la reprise des relations normales allait donner un nouvel essor à toute l'industrie ruche de nos montagnes jurassiennes.

Hélas ! il faut déchanter. L'amertume est aujourd'hui partout. Le ralentissement des affaires et une stagnation marquée des commandes a suivi la dégringolade des changes. On compte déjà un certain nombre de chômeurs dans plusieurs de nos cités horlogères, dont 250 à 300 environ à La Chaux-de-Fonds. Il n'y a pas de motif à s'alarmer, évidemment. Mais il s'agit cependant de voir la situation en face, avec tout le sérieux qu'elle exige. La crise est indéniable.

Légère pour le moment, il faut savoir en examiner les issues possibles. Ne soyons pas des optimistes béats, qu'une aggravation trouverait désemparés et déprimés. N'exagérons pas non plus la situation que d'aucuns voient à tort avec une peur déraisonnée.

Le public ouvrier a le devoir de conserver son sang-froid. C'est de cette façon seulement qu'il aidera efficacement les organisations syndicales à remplir leur tâche ingrate et délicate.

De leur côté, industriels et banquiers ont l'urgente obligation de prendre en considération l'intérêt bien entendu de la collectivité. Nous saisissons entièrement le rôle important que jouent les banques dans l'état anormal actuel. Elles détiennent pour ainsi dire les organes respiratoires de notre industrie. Il ne s'agit pas pour elles d'être trop exclusives et de trop serrer la vis à certains industriels afin de leur apprendre à vivre. Un examen objectif des nécessités vitales, de l'intérêt général de notre industrie, saura, nous en sommes persuadés, amener de ce côté-là une détente salutaire. Et s'il était vraiment difficile de résoudre ainsi certains problèmes, les autorités n'auraient-elles pas aussi leur mot de bon conseil à dire. Il faut, coûte que coûte, aider notre industrie à traverser la passe difficile qui se présente aujourd'hui.

Avec du savoir-faire, du sang-froid, de la bonne volonté, trois qualités qui ne sont heureusement pas rares chez nous, le léger début de crise qui nous atteint, trouvera sa solution certaine.

La crise du change est un gros ennui, ce n'est pas une catastrophe, n'est-il pas vrai ?

Robert GAFFNER.

EN ANGLETERRE

La volonté des mineurs

Le Congrès des Trades-Unions s'est ouvert à Londres hier pour examiner la question brûlante de la nationalisation des mines. La fédération des mineurs s'est réunie la veille en conférence de délégués pour proclamer les résultats de l'espèce de plébiscite organisé dans ses rangs. Un total de 524,000 voix contre 348,000 s'est prononcé en faveur de l'emploi éventuel de la puissance industrielle pour appuyer la demande de nationalisation. Cet euphémisme, cher à la langue anglaise, signifie tout simplement que la fédération est prête à proclamer la grève générale s'il le faut.

Les autres grandes fédérations de syndicats, les dockers, les cheminots, les métallurgistes, etc., vont discuter maintenant leur attitude en face de cette décision. Tout porte à croire qu'ils offriront leur concours aux mineurs. Or, si cette grève était déclarée, il n'y aurait plus d'Angleterre. La vie du pays tout entier serait arrêtée et si le gouvernement essayait de résister par la force, ce serait la guerre civile. On ne sait même pas si l'armée et la police ne passeraient pas du côté des grévistes.

M. Lloyd George ne risquera pas cette aventure. Il l'évitera. Toute la question est de savoir comment. Au printemps dernier, il l'a évitée en instituant la fameuse commission d'enquête présidée par le Juge Sankey. Elle s'est prononcée pour la nationalisation sous une forme certes assez différente de celle proposée par les mineurs et en prévoyant de larges indemnités aux propriétaires. Néanmoins les mineurs ont accepté ses conclusions. Le gouvernement lui, s'y est refusé.

Il s'y est refusé parce que le Parlement actuel est composé en majorité d'affairistes, gardiens farouches des bénéfices privés. Il aurait renversé M. Lloyd George si ce dernier avait accepté le jugement de la commission. Pour pouvoir changer son point de vue, il faudrait que le gouvernement dissolve la Chambre des Communes et fasse appel au peuple anglais en le convoquant à de nouvelles élections générales. La question de la nationalisation en serait la plateforme. Quel en serait le résultat ?

Dans quelques mois, dans une année ou deux peut-être, le Labour-Party aurait risqué de remporter la victoire à la majorité absolue après une vaste campagne à travers tout le pays. Si M. Lloyd George presse les choses, il est bien possible que les travaillistes ne puissent réunir le 50 % des électeurs, d'autant plus qu'ils ne disposent pas de capitaux énormes pour leur propagande électorale. C'est sans doute ces arguments que font valoir aujourd'hui les adversaires de la menace de grève au congrès des Trades-Unions, mais les masses sont profondément mécontentes et leur impatience grandit.

Les conseils d'ouvriers, formés un peu partout à la manière des Soviets, tirent à gauche de toutes leurs forces et leur point de vue a bien des chances de triompher malgré tout. Il est possible aussi qu'on arrive à une décision intermédiaire, c'est-à-dire qu'on accepte le principe d'une grève générale en la faisant précéder d'un appel à l'opinion publique et d'une grande campagne de

propagande en faveur de la nationalisation afin que personne ne puisse se plaindre d'être pris par surprise. Il ne faut pas se dissimuler que l'opinion anglaise en général n'aime pas beaucoup l'intimidation. Les arguments la convainquent plus facilement que la force. Le gouvernement au contraire est plus impressionné par les moyens qu'il emploie lui-même.

Tels sont les termes du problème.

Edmond PRIVAT.

La Caisse d'Épargne de Neuchâtel

Au 31 décembre 1918, la Caisse d'Épargne de Neuchâtel devait à ses déposants 67 millions environ. De cette somme plus de 26 millions sont placés à l'étranger ! Dans quels pays ? Hors quelques initiés, personne ne le sait, la direction n'ayant jamais jugé utile d'en informer ses clients. On dit qu'une partie de ces millions est placée aux États-Unis, mais le plus gros morceau serait en Allemagne et en Autriche. D'après la composition du conseil de direction, où ne figurent pas moins de sept noms à part, il est probable que la plus grande partie de ces 26 millions d'épargne neuchâteloise a passé le Rhin au Nord ou à l'Est. Et alors que valent-ils aujourd'hui ces millions et que vaudront-ils demain ?

Une chose est certaine, c'est que la Caisse d'Épargne doit aujourd'hui 21 millions 694,289.21 qu'elle ne possède plus et qu'elle ne saurait donc rembourser. Et c'est le paiement de ces millions que le Conseil d'État propose au Grand Conseil de garantir, afin, dit le communiqué filandreux envoyé à la presse « de maintenir parmi la clientèle de la Caisse d'Épargne la confiance justifiée qui a toujours existé à l'égard de cette institution et qui ne doit pas être ébranlée par les perturbations passagères causées par les circonstances de guerre ».

Serait-il prudent que l'État donnât cette garantie ? Peut-être « la confiance justifiée » serait-elle maintenue chez les déposants, mais les autres conséquences possibles de cette garantie ne seraient-elles pas bientôt plus graves pour le canton qu'une déconfiture de la Caisse d'Épargne ?

Il s'écoulera probablement un grand nombre d'années avant que les valeurs dépréciées de la Caisse d'Épargne recouvrent non pas le lustre qui séduisit les dirigeants de l'institution, mais seulement une partie appréciable des millions qu'elles ont coûtés. Le taux de 4 % payé aux déposants ne pourra donc pas être augmenté, tandis que le service d'épargne de la Banque Cantonale offre déjà du 4 1/2 % et les Coopératives du 4 1/2 % pour des dépôts semblables. Dans ces conditions, les demandes de remboursement déjà nombreuses iront en augmentant sans cesse à la Caisse d'Épargne de Neuchâtel. Il faudra, pour les satisfaire, ou vendre des titres à perte ou recourir à la caisse de l'État.

Le canton d'Uri subira longtemps encore les conséquences de la garantie qu'il avait accordée à la Caisse d'Épargne du pays. Cette caisse ne put rembourser ses créanciers. L'État dut le faire pour elle et, dès lors, les contribuables de ce canton paient de très lourds impôts qui servent en majeure partie à solder les dettes de l'ancienne Caisse d'Épargne. Le développement du pays en est arrêté pour longtemps.

Les contribuables neuchâtelois seront-ils disposés à courir de tels risques ?

Quand nos camarades demandent au Grand Conseil des crédits en faveur d'œuvres de solidarité sociale, quand les fonctionnaires, les instituteurs, les professeurs réclament une amélioration de leur situation précaire, M. le conseiller d'État Clottu et la majeure partie des députés bourgeois ne cèdent qu'à leur corps défendant et invoquent le poids écrasant des impôts.

Aujourd'hui, M. Clottu, représentant de l'État dans la direction de la Caisse d'Épargne, et le Conseil d'État, tentent de passer au canton les gros engagements de la Caisse d'Épargne. Le Crédit foncier a, dit-on, refusé le morceau qu'on lui offrait sous la forme d'une fusion des deux établissements.

L'État doit-il se montrer moins difficile ? Il est déjà garant des opérations de la Banque Cantonale. Cela pourrait suffire aux contribuables.

Le pays doit en tout cas être renseigné sur les opérations de la Caisse d'Épargne. Une enquête parlementaire s'impose. S. N.

Réd. : Nous publions à la suite de l'article de notre collaborateur, le projet de décret que soumettra le Conseil d'État à l'approbation du Grand Conseil dans la session s'ouvrant lundi 15 mars, à 3 heures de l'après-midi :

LE GRAND CONSEIL

de la République et Canton de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil d'État,

décète :

Article premier. — En vue de compléter les sûretés des dépôts à la Caisse d'Épargne de Neuchâtel, l'État garantit la couverture de la somme de fr. 21,694,289.21 (vingt-un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent quatre-vingt-neuf francs 21 centimes), représentant, selon bilan au 31 décembre 1919, la différence

résultant des dépréciations de changes et de cours consécutives à la guerre et existant entre la valeur d'estimation des biens de l'Actif et le montant intégral du Passif, y compris les fonds de réserve, de crochets et de retraite en faveur du personnel.

Art. 2. — Le Conseil d'État est chargé de prendre, s'il y a lieu, à l'égard de la fondation de la Caisse d'Épargne de Neuchâtel, les mesures prévues à l'article 85 du Code civil suisse pour conserver les biens et assurer la réalisation du but de la Fondation.

Art. 3. — Le Conseil d'État est chargé de pourvoir, s'il y a lieu, après les formalités du referendum, à la promulgation et à l'exécution du présent décret.

NOUVELLES SUISSES

Ravitaillement en fromage

(Communiqué de l'Office fédéral du lait du 12 mars 1920). — La suppression de la carte de fromage a eu pour résultat une légère augmentation de la vente du fromage, ainsi qu'une modification des variétés de fromage consommées. C'est ainsi que le fromage gras du pays qui était jusqu'ici soumis à la carte est maintenant plus recherché.

Dependant, comme les entrepôts suisses ne sont pas suffisamment installés pour conserver les stocks de fromage Chester importé du Canada, le commerce devra faire son possible pour vendre ce fromage qui est de très bonne qualité, mais qui est peu connu chez nous, avant les chaleurs de l'été ; ceci soit par une réduction du prix ou en diminuant la vente du fromage du pays. Depuis la suppression du rationnement du fromage l'Office fédéral de l'alimentation doit laisser au commerce une certaine liberté, qui dans ce cas facilitera l'utilisation rationnelle des fromages de conservation limitée.

La Lonza cesse la fabrication des alcools artificiels

BERNE, 12. — Republica apprend que les usines de la Lonza à Viège cesseront toute fabrication d'alcool syntétique. Elles livreront encore à la régie fédérale les 88,000 litres qui restent du contingent de 100,000 litres, et qui seront vidés dans les réservoirs de Romanshorn. C'est à cause de la concurrence mondiale que la Lonza se voit obligée de fermer sa distillerie d'alcool.

Quatre disparitions subites en Argovie

AARAU, 12. — Depuis le commencement du mois de mars, 4 personnes ont disparu subitement dans le canton d'Argovie. Ce sont : à Dintikon, le conseiller communal Meyer ; à Auenstein, l'ouvrier Friedrich Frei, âgé de 40 ans ; à Beinwil, M. Erwin Merz, âgé de 42 ans, propriétaire de la cidrerie Halter et Merz, et à Wölflinswil, une veuve qui s'était éloignée, dans un accès de mélancolie, de sa maison.

Les accidents en février

LUCERNE, 12. — La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents communique les chiffres que voici concernant le mois de février 1920 et indique entre parenthèses les chiffres de la période correspondante de 1919 :

Accidents professionnels : 28 (20) cas mortels ; 8621 (9216) autres cas ; total, 8649 (9236). Accidents non professionnels : 17 (8) cas mortels ; 1652 (1843) autres cas ; total, 1669 (1851). Total général : 10,318 (11,087) accidents. Nombre total d'accidents depuis le commencement de l'année : 18,435 (20,285).

Les accidents survenus en 1919 annoncés après le 31 décembre portent à 132,900 le nombre total pour cette année.

Les rentes pour le mois de mars 1920, versées à fin février, se montent à fr. 56,417.15 (9,411.30) pour les rentes d'invalides et à 43,917 (16,060.05) pour les rentes des survivants. Total des rentes du mois de mars 1920, fr. 100,334.15 (25,471.35).

Le nombre des entreprises soumises à l'assurance obligatoire est de 33,747 (33,521) à fin février.

UNE PROVOCATION POLICIERE

Menace d'une grève formidable dans le canton de Soleure

BERNE, 12. — Le secrétaire ouvrier Ilg a avisé, comme l'annonce le « Berner Tagwacht », le gouvernement soleurois que la fédération s'opposera par tous les moyens dont elle dispose contre les mesures de police du gouvernement soleurois lors de la grève des ouvriers métallurgistes de Gerlafingen.

La fédération déclare qu'en suite de l'interdiction des postes de grève et de la levée des forces de police du gouvernement soleurois, plus de 10,000 ouvriers déclareront la grève et qu'après la responsabilité en incombera au gouvernement soleurois.

Les bénéfices bancaires

ZURICH, 12. — Les comptes de la Banque cantonale zurichoise accusent un bénéfice disponible de fr. 1,979,745 provenant de l'exercice 1919 (contre fr. 1,914,646, pour l'exercice précédent). Sur cette somme, 100,000 fr. sont versés en faveur du fonds vieillesse et maladie des employés de banque ; 229,775 fr. sont reportés à nouveau. L'excédent, soit fr. 1,650,000 sera ré-

parti comme il suit : 825.000 fr. au fonds de réserve, 660.000 à la caisse de l'Etat, 165.000 fr. au fonds cantonal d'assistance.

JURA BERNOIS

BIENNE. — Tombola. — La tombola organisée par la commission de la vente s'est tirée le samedi 28 février. Des listes sont déposées à la Maison du Peuple. Il reste encore 100 lots non retirés, qui sont à la disposition des ayants droit, jusqu'au 1er avril. S'adresser au secrétariat.

Candidatures. — Le Parti socialiste a décidé dans son assemblée de mercredi soir, de porter comme candidats aux élections du 21 mars, pour la préfecture : le camarade Albert Stucki, député ; comme président du tribunal II, le camarade Max Ludwig, avocat, et pour la place devenue vacante d'officier d'état-civil, le camarade Fawer, greffier du tribunal de Nidau. Comme adjoint, l'instituteur Kunzi de Madrelschi. Les bourgeois présentent aussi des candidats pour ces différents postes. La lutte promet d'être chaude.

PORRENTROY. — L'élection du 21 mars. — Il sera demandé au Conseil municipal que le bureau de vote soit ouvert samedi soir 20 mars.

RECONVILIER. — Maisons locales. — La commission chargée de l'étude pour la construction de maisons locales renseignera la population du travail fait jusqu'à ce jour dans une assemblée populaire qui aura lieu lundi soir au collège. Que chaque citoyen s'intéresse à la bâtisse assiste à cette assemblée.

ST-IMIER. — Ciné-Variété. — Pour rappel, samedi 13 mars à 7 heures trois quarts au théâtre de la Paix la représentation que nous donnerons « Les Renégats », acrobates renommés dans leurs dernières créations, ceux-ci seront entourés du sympathique chanteur M. Roger Haldimann dans ses chansons sentimentales, ainsi que des réputés excentriques musicaux M. G. Weick et M. R. Haldimann dont l'éloge n'est plus à faire. Plusieurs autres numéros ainsi qu'une partie de cinéma termineront la soirée. Nul doute qu'il y aura foule samedi car la location marche bon train. Qu'on se le dise.

Au Vallon

VILLERET. — Les nombreuses instances tendant à faire donner à St-Imier la représentation que nos gyms ont si bien réussie à Villeret, n'ont pas encore abouti, ces derniers appréhendant un échec. Nous trouvons leurs craintes bien exagérées et les encourageons fort à prendre au plus vite une décision affirmative.

Le ballet nègre, les massues électriques, la comédie qui fut indiscutablement la mieux jouée de toutes celles données cet hiver sur notre scène villageoise, seront, nous en sommes convaincus, du goût de nos écoliers voisins. Nous prévoyons même un succès certain si l'ancien club des voyagers, qui obtint tant de faveur il y a quelque 10 ans, voulait bien, pour cette occasion, prêter son concours à la société de gymnastique.

CANTON DE NEUCHÂTEL

PESEUX. — Soirée théâtrale. — Nous rappelons à nos lecteurs la soirée théâtrale organisée par « l'Essor », pour dimanche soir, à la grande salle de Pesieux. Au programme figure la belle pièce socialiste : « Le Paysan de l'Avenir ». Que chacun assiste à cette représentation et encourage l'effort considérable fourni par nos amis de « l'Essor » pour l'interprétation de cette pièce dont on dit grand bien.

CORCELLES CORMONDRECHE. — Le Parti socialiste de Corcelles-Cormondrèche organise pour lundi 15 mars, à 8 heures du soir, une conférence publique et contradictoire sur la loi réglementant les conditions de travail et la suppression des maisons de jeu. Orateur : camarade Abel Vaucher, rédacteur de la « Sentinelle ». Que chaque camarade de la localité et des environs réserve sa soirée et fasse de la propagande. Tous à l'Hôtel Bellevue, à Corcelles, 1er étage. Invitation cordiale aux dames. Pendant la conférence il ne sera pas consommé de boissons.

LE LOCLE

Un départ. — Le mouvement ouvrier local est douloureusement éprouvé par le départ subit d'un de ses meilleurs militants.

Mercredi après-midi, le camarade Hans Fischbacher entré à l'hôpital, terrassé par une double pneumonie. Quoique grave, son état n'était pas considéré comme désespéré. Il se modifia subitement jeudi matin déjà, à tel point qu'à minuit et quart, malgré les soins dévoués du personnel infirmier, il rendait le dernier soupir.

Hans Fischbacher s'était promptement fait apprécier à son arrivée au Locle, à fin 1918, tant par son intelligence vraiment étonnante que par son caractère sérieux et aimable. Ses solides et vastes connaissances professionnelles l'avaient fait désigner récemment par la commission électrotechnique du Technicum pour occuper, dès le 1er mai prochain, les fonctions de maître pratique dans cet établissement.

La vie s'ouvrait pour lui souriante et pleine de promesses. Hélas ! le destin en a décidé autrement...

A sa famille, qui ne put revoir vivant son fils aimé, nous présentons notre plus ardente et respectueuse sympathie.

Pour les enfants viennois. — La misère augmente de jour en jour à Vienne ; naturellement, c'est le prolétariat qui a le plus à en souffrir. Si on n'organise pas des secours importants pour ces pays affamés, il n'est pas à espérer que cette misère puisse être adoucie. Il y a des milliers d'enfants qui ont besoin d'être secourus pour pouvoir vivre. C'est un devoir sacré pour les travailleurs que d'aider ces enfants et leurs parents. Les camarades qui peuvent prendre chez eux un de ces pauvres petits ou qui veulent soutenir notre action pécuniairement trouveront des listes de souscription à la Coopérative des Chausseries, rue du Pont, et au bureau de la F. O. M. H., Côte 12.

Une soirée qu'il ne faut pas manquer. — Comm. — Cette fois, nous aurons enfin la bonne fortune de pouvoir à nouveau, partisans et adversaires, discuter sur les buts et tactique de la Troisième Internationale et comment nous devons y coopérer.

Que chacun retienne la date du mardi 16 mars et vienne chercher des idées nouvelles au Cercle ouvrier. J. Humbert-Droz a accepté de nous exposer le sujet, après quoi l'échange de vues suivra, intéressant et captivant toujours les esprits.

Groupe de la Troisième Internationale.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le problème du logement

Mardi prochain 16 mars 1920, à 8 h. et quart du soir, une séance publique très intéressante aura lieu à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Sous les auspices du Conseil communal de notre ville, M. Arthur Freymond, conseiller municipal à Lausanne et M. Frédéric Gilliard, architecte à Lausanne, veulent bien venir donner chez nous les très intéressantes conférences organisées par la section romande de la Fédération des architectes suisses.

M. Freymond traitera : « Le problème du logement au point de vue économique et social », en abordant les sujets suivants : La crise du logement et l'augmentation des loyers ; nécessité de construire ; le coût actuel de la construction et la spéculation immobilière ; le rôle des pouvoirs publics : construire ou subventionner ? ; que genre de construction favoriser ? ; bâtiment localif ou maison familiale, leurs avantages ou inconvénients ; conditions auxquelles la maison familiale à bon marché est réalisable.

Quant à M. Gilliard le sujet de sa conférence est : « Les systèmes de construction économiques ». Il passera en revue : les facteurs à envisager : le terrain, les abords et accès, le plan, les procédés de construction : matériaux (main d'œuvre, transports), lois et règlements sur la police des constructions ; la généralisation des types et l'exécution en série au point de vue architectural ; économie et esthétique. L'exposé de M. Gilliard sera agrémenté de projections.

Tous ceux qu'intéresse la solution de la crise aiguë et angoissante du logement se feront un

devoir d'assister à ces conférences. Il s'agit d'une question vitale pour l'avenir de notre cité, pour le développement de notre industrie horlogère, pour la santé et le bien-être de notre population.

Conseil communal.

Dizeniers et membres du parti

Nous rappelons à tous les dizeniers et membres du parti que la cotisation de 1920 est fixée à 50 centimes.

Avis aux membres du Cercle Ouvrier

Le Comité du Cercle informe ses membres qu'il a autorisé la société de chant « Sängerbund » cédant à « Grütli-Männerchor » de laisser circuler dans ses locaux la liste de souscription en faveur de l'achat de sa nouvelle bannière.

Il est de notre devoir de recommander vivement cette collecte et nous remercions d'avance tous les généreux donateurs.

Poule au cazin

La poule au cazin de la Bibliothèque du Cercle a lieu tous les soirs.

Tombola de « La Persévérante »

Tout dans notre siècle s'obtient par de l'argent, l'harmonie aussi, cette qualité précieuse de tout corps de musique.

Et l'harmonie dépend essentiellement de l'instrumentation.

Les membres de « La Persévérante » veulent faire de belle musique pour la classe ouvrière qui leur apparaît la plus digne d'en jouir. Que nous nous efforcions donc de leur aider à atteindre leur but en contribuant par nos dons au succès de la Tombola dont le bénéfice permettra l'achat d'instruments de choix.

La date du tirage approche : que chacun fasse un effort à temps.

Concours de... saut

La neige ayant fait renvoyer la manifestation sportive du grand match sensationnel de football de l'équipe nationale suisse contre une équipe combinée de notre ville ; et s'il pleut dimanche, le public voudra bien considérer que le Ski-Club a décidé, par la bise et par un froid de 12 degrés, de faire ce jour, le 14 courant, le matin à 10 h., un slalom au sommet de Pouillerel ; l'après-midi à 3 h., saut sur la grande piste, le concours qu'il a dû si souvent renvoyer.

Des communiqués aux journaux ont dit précédemment l'importance de cette fête, il est donc inutile d'y revenir. Chacun assistera à cette manifestation inespérée bien que très soigneusement préparée et notre public accordera certainement au Ski-Club le témoignage de sympathie que l'hiver jusqu'ici s'est obstiné à lui refuser.

Les inscriptions des coureurs sont reçues samedi après-midi et dimanche matin, chez M. Hirschy, Chasseron 47 ; le samedi soir, à la Brasserie Ariste Robert, au premier étage. — Voir aux annonces.

Concert de l'« Orphéon »

Nous rendons attentifs nos lecteurs au grand concert qui donnera l'« Orphéon », à Bel-Air. — Voir aux annonces.

Mission Suisse romande

Dimanche soir, au Temple indépendant, M. Jaques, missionnaire au Transvaal, donnera sur l'œuvre qu'il poursuit une conférence accompagnée de projections lumineuses. La conférence de notre sympathique compatriote mérite d'attirer un nombreux auditoire. Nous la recommandons à toutes les personnes que l'œuvre héroïque des missions intéresse.

Un beau concert

Nous rendons nos lecteurs attentifs au concert qui donnera, ce soir, au Stand des Armes-Réunies, l'« Union Instrumentale » du Locle. La réputation de ce corps de musique n'est plus à faire, il compte parmi l'un des meilleurs de la région. Le programme, que nous avons sous les yeux, est des mieux composés et des plus attrayants. Nul doute que les amateurs de musique instrumentale aillent au Stand ce soir.

Croix-Bleue

En famille, allez tous écouter « En famille », comédie amusante qui sera jouée à la Croix-Bleue, les lundi et mardi 15 et 16 mars, au profit des caisses de l'Agence et de La Montagne. — Voir aux annonces.

Une leçon de M. Nicolaï

Hier matin, entre 10 h. ½ et midi, M. le professeur Nicolaï a donné une leçon très intéressante aux élèves du Gymnase de notre ville, sur ce sujet : « La lutte pour la vie et l'entraide chez les animaux ». A la suite de la leçon, un entretien a eu lieu entre les élèves et le professeur. M. Nicolaï a été agréablement surpris par les questions que lui ont posées les élèves et a constaté avec satisfaction qu'elles étaient en relation très étroite avec le sujet même de la leçon.

Théâtre

Rappelons une dernière fois les représentations que nous donnera, demain, au Théâtre, la tournée Baret (à l'affiche : « La Chasse à l'Homme ») ; en matinée, à 2 heures et demie ; le soir, à 8 heures et quart.

La feuille de location est à peu près couverte pour le soir, il reste encore beaucoup d'excellentes places pour la matinée.

La valeur des talons de cartes de lait en mars

Les laitiers paient à leur clientèle la ristourne sur la carte de lait du mois entier, sans se soucier des coupes.

Le consommateur remet au laitier sa carte entière, talon et coupes.

Le laitier paie cette carte comme suit :
Carte bleue, entière Fr. 0.93
Carte bleue (demi-carte) » 0.46
Carte bleue, enfants » 1.86
Carte rouge, entière » 2.32
Carte rouge (demi-carte) » 1.16
Carte rouge, enfants » 4.65
Chacun paie le lait 45 centimes le litre.

Les laitiers sont tenus de ne rembourser les ristournes qu'à leurs clients.

Ce remboursement se fera dans la règle, dans la deuxième quinzaine du mois.

Les talons des cartes de lait ne seront plus réclamés dans les collèges à la fin du mois, pour l'échange des cartes.

La Scala

Beaucoup de monde hier pour la première représentation du « Fils de la Nuit ». Ce roman n'est pas seulement une suite d'aventures, mais un drame bien conçu, une histoire vécue, agrémentée d'aventures ; les premiers épisodes donnent tout de suite l'impression d'une œuvre soigneusement travaillée.

Au Palace

la suite de « Par Amour » qui est un nouveau succès pour Pearl Whithe dans de nouvelles scènes audacieuses et sensationnelles.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Vieille garde. — Assemblée samedi 13 mars, à 4 h. et demie, au Cercle. Présence indispensable.

LA CHAUX-DE-FONDS. — F. O. M. H. — Toutes les ouvrières paillonneses de la fabrique Schild, travaillant à l'atelier ou à domicile, sont convoquées en assemblée lundi soir, à 8 heures, au bureau de la F. O. M. H., rue Daniel Jeanrichard 16. Ordre du jour : Tarification.

Ouvriers sur cadres email. — Distribution des cartes corporatives, mardi soir, dès 8 h. et quart au bureau de la F. O. M. H.

LE LOCLE. — Classe d'études sociales. — En suite de la campagne en vue des votations, la séance de samedi est renvoyée à date ultérieure.

La Sociale. — Répétition dimanche matin, à 10 heures précises au local. Présence indispensable.

NEUCHÂTEL. — Parti socialiste. — Assemblée générale mercredi 17 mars, à 8 h. Ordre du jour : Verbal, admissions, rapport sur l'assemblée cantonale, création d'une sous-section à Serrières, causerie du camarade Pidoux sur la loi réglementant les conditions du travail, interdiction des maisons de jeux, rapport des mandataires du parti et divers.

Faites attention aux plombs des paquets de Cacao Tobler. Les plombs des paquets sont une garantie de l'authenticité de cet exquis produit alimentaire. 1729

Vous serez très content...

de votre Montre Zenith } achetés
de votre Régulateur } chez SAGNE-JULLIARD
de votre Bijouterie } Huguenin-Sagne, succ.
La maison ne vend que l'article soigné et de 1^{re} marque
Prix très avantageux. — S. Esc. N.

Une ouvrière d'ébauches

bien au courant de son travail est demandée par fabrique de la ville Offres sous chiffre 1960, en indiquant références, au bureau de la Sentinelle.

A vendre une poussette brune en bon état, fr. 70.— S'adresser au bureau de « La Sentinelle ». 1936

A vendre un établi graveur, une meule à pédale, une pharmacie, une glace, 24 plaques secondes pour décalque, une moto, une poussette, huile à parquer à fr. 7.50 le bidon de 5 kg. — S'adresser le soir Progrès 93, au 2^e étage. 1968

Attention ! Immense choix de broderie de Saint-Gall de 1^{re} qualité cédée à des prix avantageux. — S'adresser R. Gobat, 1^{er} Mars 10, 2^eme. 1976

Accordéon à vendre, à l'état de neuf, belle occasion, prix avantageux. — S'adresser à M. A. Jenny, rue du Parc 105. 1980

A vendre pour cause de départ 2 lits bois dur, matelas crin animal avec duvets, 1 commode, 1 table ronde, 4 chaises, table de cuisine, établi portatif et tabouret, petit pupitre, fer à repasser élect. avec glace, mandoline, lampes électriques, confesse, seilles, potager à gaz et bois, vaisselle de cuisine, petit char à ridelles. — S'adresser à Renan, maison Liebenaut, au sous-sol. 1887

A vendre une mandoline avec étui, porte-musique et méthode, le tout en bon état. Bas prix. S'adresser rue Fritz-Courvoisier 29, chez M^{me} Jermi-ni. 1933

Pierristes A vendre l'outillage complet de pierriste, pilon pour diamant, plaque à marbrer ainsi que rubis desous. — S'adresser rue de la Charrière 35, au 1^{er} étage. 1970

POMPES FUNÈBRES S.A.
LE TACHYPHAGE
se charge de toutes les démarches et formalités.
Toujours grand choix de Cercueils Tachyphages
CERCUEILS DE BOIS
TRANSPORTS
Pour toute commande s'adresser
S. MACH
Numa-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56
4.90 Téléphones 4.34
Jour et Nuit 9922

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 12 mars 1920

Naissances. — Bühler, Odette-Georgette, fille de Georges-Albert, horloger, et de Marie-Emilie née Pécaut, Neuchâteloise et Bernoise. — Frey, Walderez-Victoire, fille de Charles-Emile, horloger, et de Irma-Victoire née Hauser, Zurichoise.

Promesses de mariage. — Montandon, Frédéric-Jules, commis de banque, Neuchâtelois, et Ledermann, Elsa-Alice, sans profession, Bernoise. — Jacot, Louis-Ernest, agriculteur, Neuchâtelois et Bernois, et Beiner, Lina-Hélène, Bernoise.

Mariages civils. — Schnurmann, Simon, négociant, Bava-rois, et Hess, Jeanne, sans profession, Neuchâteloise. — Blanc, Arthur-Albert, horloger, et Touchon, Jeanne-Lina, employée de bureau, tous deux Neuchâtelois. — Rutsch, Louis-Arthur, horloger, Fribourgeois, et Grützer, Margaritha, horlogère, Bernoise. — Schiffmann, Rudolf, mécanicien, et Kohler née Stähli, Emma, tous deux Bernois.

Etat civil du Locle

Du 12 mars 1920

Naissance. — Charles-René, fils de Charles-Adolphe Muller, mécanicien, et de Frieda, née Laener, Argovien.

Décès. — Fischbacher, Hans, mécanicien-technicien, âgé de 24 ans, Saint-Gallois.

Promesses de mariage. — Girardin, François-Joseph, horloger, Bernois, et Wyss, Julie-Louise, née Moller, Soleuroise. — Jacot, Jules-Arnold, fonctionnaire postal, et Pellaton, Rose-Cécile, les deux Neuchâtelois.

Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 14 mars, Parel.

Pharmacie Coopérative: 14 mars: Office N° 2, L.-Rob. 72, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvue seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Qui sortirait posages de ca-drans et emboîtages dans petites pièces soignées à ouvrier capable. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 1929

Les membres du Parti socialiste sont informés du décès de

Madeleine-Adrienne BÖGLI

fille de notre camarade Ernest Bögli, membre du Parti. 1992

Le Comité.

LE LOCLE

Les sections romande et allemande du Parti socialiste loclois ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de leur cher et regretté camarade

Hans FISCHBACHER

enlevé à l'affection de ses amis et à la cause, à l'âge de 24 ans, après deux jours de maladie.

Parti socialiste loclois
1978 Sections allemande et romande.

Vélo de dame et un vélo d'homme, roues libres, freins Torpedo, à vendre de suite. — S'adresser à Ch. Jaques, A.-M.-Piaget 17. 1946

Tapiserie - Décoration

FEHR, Puits 9
Meubles - Literie - Réparations

Madame veuve Marie Richardet et familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur cher époux, père, fils, frère et parent.

Il leur revient tout particulièrement la maison Roth & Cie ainsi que son personnel, qui ont contribué à rendre ces moments de deuil moins pénibles.

Renan, le 13 mars 1920. 1985

A la résurrection, ils seront comme des anges de Dieu dans le ciel.

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matt. XIX, ch. 13.

Monsieur et Madame Ernest Bögli-Sagne et leur petit André, ainsi que les familles Bögli, Sagne, Martignier, Boichat, Hesse, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le Ciel de leur chère petite

Madeleine-Adrienne

enlevée à leur affection, à l'âge de 19 mois, vendredi à 3 ½ heures après midi, après une courte mais très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 1920.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu dimanche 14 mars, à 1 ½ heure de l'après-midi.

Une urne funéraire sera déposée dans la maison mortuaire, rue de la Réformation.

Cet avis tient lieu de lettre de

1991

LES CIGARETTES MARYLAND-VAUTIER

à 50 et 60 cent. le paquet

sont les meilleures parce qu'elles sont fabriquées exclusivement avec du tabac Maryland léger et ne prennent pas à la gorge. P2L 1752

Cinéma PATHÉ (Casino) St-Imier
 Dimanche: 3 heures | Matinée 8 1/2 heures: Soirée
 Lundi: 8 1/4 heures: Soirée 1986

La Nouvelle Aurore
 3 derniers épisodes

Elevage au Portugal — Pathé Revue N° 2
 Casimir est un héros (Comique final)
 PRIX DES PLACES HABITUELS 1848

Dimanche 14 mars 1920
 dès 3 heures après midi

Concours de Saut à Pouillerel
 Entrée fr. 1.— Enfants 50 ct.
 Prière de tenir les chiens à la laisse. P21576C 1988

STAND DES ARMES - RÉUNIES
 Samedi à 8 heures du soir
GRAND CONCERT
 donné par la
Musique Instrumentale du Locle
 Les membres passifs et honoraires ont entrée libre sur présentation de la carte de saison. Le concert sera suivi de soirée familiale. P 21574 C 1994
 Entrée fr. 1.— Orchestre Gabriel

Le problème du logement
 Mardi 16 mars 1920, à 8 h. 1/4 du soir
à L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE PRIMAIRE
CONFÉRENCE PUBLIQUE
 donnée sous le patronage du Conseil communal par
M. ARTHUR FREYMOND
 Directeur des Services Industriels de Lausanne
M. FRÉDÉRIC GILLIARD
 Architecte à Lausanne
 M. Freymond traitera: Le problème du logement au point de vue économique et social
 M. Gilliard présentera: Les systèmes de construction économique. Cette dernière partie sera illustrée de projections.
 Invitation à tous ceux que le problème du logement intéresse, d'assister à cette intéressante séance. P30220C 1995
 Conseil communal.

Le Fromage Gruyère
 extra fin, en boîtes
 Marque le «CHALET SUISSE»
 est renommé par son goût aromatique, fin et exquis. Consommateurs, faire un essai, c'est l'apprécier et l'adopter. 1993
 En vente dans presque toutes les laiteries de la ville.

ACCORDAGES de pianos et harmoniums
 Réparations
J. RAMSEYER
 Technicien-Accordeur 1975
 Rue du Parc 19 Chaux-de-Fonds

Liquidation générale
 pour cause de cessation de commerce
 avec l'autorisation de la Préfecture

Il reste encore un gros choix qui doit être liquidé très rapidement

Chambre à coucher	fr. 1250.-	cédée à fr. 750.-
Buffet de service	850.-	550.-
Divan	325.-	210.-
Table à allonges	225.-	165.-
Armoire à glace	475.-	340.-
Buffet à deux portes	150.-	110.-

Glaces, tableaux, lits complets, lavabos, etc.

Malgré la liquidation tous les meubles sont garantis 1987

AU BON MOBILIER
 8, Léopold-Robert, 68

La Scala TOUS LES SOIRS
Cocantin au Harem
 Comédie légère en 2 actes

Palace
Georget détective
 Comédie

La Rançon d'une Couronne
 Splendide drame réaliste en 4 actes

L'HONNEUR DE BILL
 Grand drame de la vie

LE FILS DE LA NUIT
 Un prodigieux succès de la Cinématographie française
 1981

PAR AMOUR
 9. Un dîner mouvementé 10. Les Barres Mortelles
 1982

Dimanche: Matinée à 3 heures

AVIS

Les héritiers de M^{me} veuve **Léon Séchehaye**, commerce de vins et liqueurs, ont l'honneur d'informer leur aimable clientèle et le public en général que leurs affaires ont été reprises depuis le 7 janvier 1920, par la

Société Anonyme
Maison V^{ve} Léon Séchehaye

L'ancienne maison vous remercie sincèrement de la confiance dont vous l'avez honorée jusqu'ici et vous prie de la reporter sur ses successeurs.

Les héritiers de M^{me} V^{ve} Léon Séchehaye
 La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 1920. P21575C 1985

Se référant à l'avis ci-contre:
La Société Anonyme
Maison V^{ve} Léon Séchehaye

a l'honneur de porter à la connaissance de l'aimable clientèle de M^{me} veuve **Léon Séchehaye** et du public en général, qu'elle a repris depuis le 7 janvier 1920, le commerce de vins et liqueurs exploité jusqu'alors par les héritiers de M^{me} veuve L. Séchehaye. La nouvelle maison est dirigée par M. Marcel Séchehaye, seul administrateur ayant le mandat de la représenter vis-à-vis des tiers. Elle est persuadée que la qualité de ses marchandises et la perfection de son service sauront conserver la confiance et répondre aux désirs de sa clientèle tant ancienne que future.

Maison V^{ve} Léon SÉCHEHAYE S. A.
 Bureaux et magasin: rue Neuve 5 — Téléphone 8.16

Chaussures à prix réduits - Net


 Dames Nos 36 au 42

Cuir box, bouts vernis, tige hauteur 17 cm. environ, marque Bally Fr. 26.30 net

Roscheveau, bouts vernis, tige hauteur 17 cm. environ, marque Bally Fr. 30.— net

Boxcalf, bouts vernis, genre cousu main, tige haut. 20 cm. environ Fr. 37.50 net

A. Bardone, Chaussures, LE LOCLE


 Messieurs Nos 40 au 46

Cuir box, avec et sans bouts vernis Fr. 33.— net

Cuir Rind box, marque Bally Fr. 35.— net

Roscheveau, bouts vernis, marque Bally Fr. 36.— net

Pour garçonnets, Nos 36 au 39 Cuir Rind box, marque Bally Fr. 28.— net

Boxcalf, chaussure légère pour dimanche Fr. 30.— net

Envois contre remboursement 1979

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
 Dimanche 14 mars
La Chasse à l'Homme
 Pièce en 4 actes de M. Maurice DONAY, de l'Académie Française
 A vendre une 1934
Chambre à coucher
 Louis XV complète, ainsi qu'une
Armoire à glace
 Le tout état de neuf. Bas prix. S'adresser Numa-Droz 2^e, rez-de-chaussée, route de Bel-Air.

Demandez le nouvel ANTHRACITE
 à Fr. 22.80 les 100 kilos
 pour chauffages centraux, inextinguibles

BOULETS — HOUILLE
Troncs — Fagots — Branches
SAPIN ET FOYARD SECS

BAUMANN & C^o
 Succ. de L. KUNZ-MAIRE 1973
ENTREPOTS 23 Téléphone 8.29

Demandez nos

GANTS 2⁵⁰ fr.

«Réclame» à

Magasin Gæhler
 Succ. W. STOLL — Léopold-Robert 4 1935

Stocks
 Américains
Serre 61
 La Chaux-de-Fonds
 Grand arrivage de magnifiques
Bretelles
 à
1.25
 la paire
 Envoi contre remboursement
Serre 61
 La Chaux-de-Fonds

Enchères publiques
 Le lundi 15 mars 1920 dès 10 heures du matin, il sera vendu par voie d'enchères publiques, à la rue de la Montagne 38c, les objets suivants:
 Une table de salle à manger et 4 chaises chêne, 4 petites fraiseuses, une machine à écrire Smith Bros, un phonographe Pathé et 100 disques, une fraiseuse, une grande perceuse, un tour d'outilleur complet, une table de bureau avec tapis vert, etc.
 Vente au comptant suivant la L. P.
 Office des Poursuites:
 Le Préposé,
 A. CHOPARD.
 1977

Excellente pension bourgeoise se recommande. Prix modérés. Petits soupers sur commande. — M. Pagnard-Jeaneret, rue Léopold-Robert 26. 783

E. Dursteler-Ledermann
 Téléphone 582

Bière brune extra
Bière blonde extra
 P36256C 543

A vendre faute d'emploi une belle lampe à suspension. — S'adresser Charrière 64b, 3^{me} à gauche. 1627

Avec fr. 5.— par mois
 vous pouvez vous procurer

Un groupe de 30 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chem. de fer féd. et de la Maison Populaire, Lucerne

Prochains tirages: 22 et 31 Mars
 Gros lots Fr. 100,000 et 20,000

Prix du groupe de 30 obligations à lots se composant de:
 27 obligat. Chefs d'Equipe à Fr. 5.-
 3 » Maison Populaire » 10.-
 Fr. 165.- au comptant ou payable en mensualités de fr. 5.-, 10.- et davantage au gré du souscripteur, en compte courant.

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1^{er} versement.

Chaque obligation sera remboursée par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20,000 ou au minimum à fr. 5.— et 10.— soit à fr. 165.— le groupe de 30 titres.
 5 tirages par an dont le prochain le 31 mars 1924

Plan de lots du groupe de 30 obligations:
 34 à 20,000
 50 à 10,000
 5 à 8,000
 81 à 5,000
 189 à 1,000
 185 à 500
 884 à 100
 Etc.

Au total 700,000 obligations remboursables avec francs
6 MILLIONS

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages
 soit le 5 et 22 de chaque mois, avec lots:
 2 à Fr. 500,000
 2 à » 250,000
 2 à » 200,000
 20 à » 100,000
 etc., au total pour francs
6 millions

1864 Les commandes sont reçues par la
Banque de Valeurs à Lots
 PEYER & BACHMANN — Genève — 20, rue du Mont-Blanc

DERNIÈRES NOUVELLES

Les troupes réactionnaires sont entrées à Berlin

Le parti socialiste allemand proclame la grève générale

BERLIN, 12. — Wolff. — Officiel. — On communique de source autorisée : Depuis un certain temps, une clique d'extrême droite a commencé ses manœuvres tendant au renversement illégal et anti-constitutionnel du régime, cherchant également à gagner des militaires à leurs projets.

On a pu constater que les partis de droite en opposition avec le gouvernement à l'Assemblée nationale ou à la Diète prussienne sont étrangers à ces agissements. Même de nombreux cercles conservateurs de droite rejettent cette politique d'aventure d'une clique de spartaciens de droite. Quoiqu'il en soit, il y a lieu de prendre des précautions avec un groupe employant de grandes phrases nationalistes. Le gouvernement aura cette prudence, et agira par les moyens les plus rigoureux contre les chefs de ce mouvement. C'est pourquoi certaines personnes ont été mises en état d'arrestation préventive.

Von Kapp, directeur général des terrains, le capitaine en retraite Pabst, les publicistes Grabowsky et Schnitzler ont été l'objet de mandats d'amener en détention préventive. Jusqu'à présent, on n'a pu découvrir von Kapp et Pabst.

BERNE, 13. — On mande de Berlin à Respublica, Berne :

Les socialistes de droite et les démocrates veulent procéder à un changement de la constitution en ce sens que le choix du président de l'empire ne se fasse pas directement par le peuple, mais par le Reichstag. Ce nouveau projet de loi sur le choix du président a pour but d'éloigner tout combat d'élection. Le centre prend une attitude d'attente. Les indépendants combattent violemment l'idée d'une transformation de la constitution.

BERLIN, 13. — Wolff. — La garde de sûreté et la garde d'Empire viennent d'être mises sur pied d'alerte.

LA SITUATION RESTE GRAVE

BERLIN, 13. — Wolff. — Le « Berliner Tageblatt » donne les détails que voici sur le complot militaire menaçant Berlin. Aux environs de Döberitz, se trouvent concentrés quelques 800 hommes de troupes, groupés avec les brigades Erhard et Loewenfeld. On leur prête l'intention de marcher durant la nuit sur Berlin pour s'emparer du pouvoir. Il semble qu'il s'agit là non pas d'un coup de main déclaré, mais d'une tentative d'un parti d'officiers pour renverser le gouvernement actuel et imposer un autre gouvernement à leur convenance, uniquement composé de spécialistes et à la tête duquel serait placé un dictateur.

Le gouvernement a dépêché à Döberitz l'amiral von Trotha avec mission de détourner les contre-révolutionnaires de leur projet insensé. De retour à Berlin, au commencement de la nuit, l'amiral a déclaré qu'une certaine détente s'était produite après qu'il eût tenté d'influencer les conjurés et de les apaiser, mais que la situation pouvait à tout moment changer brusquement. L'exécution du coup de main devait avoir lieu la nuit dernière. Le danger résidait surtout en ceci que l'on ignorait si les troupes de la garde d'Empire et de la garde de sûreté, fidèles au gouvernement, consentiraient à tirer sur les insurgés.

La « Gazette de Voss » écrit : « Il est maintenant avéré que le mouvement à la suite duquel des mandats d'arrêt ont été lancés, n'est autre qu'une conjuration réactionnaire aux ramifications nombreuses, et dont le but est d'occuper par la force les divers édifices gouvernementaux de Berlin dans la nuit de samedi à dimanche, avec le concours des troupes mutinées. La « Gazette de Voss » déclare que ce serait une erreur de juger uniquement sur des symptômes extérieurs l'extrême gravité de la situation ou de penser que le danger de la nuit conjurée, tout ira bien désormais. Ce danger c'est tout simplement l'effondrement de ce qui subsiste encore de l'empire ».

BERLIN, 13. — Wolff. — Comme l'agence Wolff l'apprend, le général von Oldenhausen a conféré pendant la nuit avec le chef de la brigade de marine contre-révolutionnaire Erhard. Les prétentions formulées par la brigade ont été discutées dans la nuit jusqu'au matin par le cabinet. Ces prétentions ont été refusées. Les troupes ont marché sur Berlin. Elles ont occupé à 6 heures du matin la Wilhelmstrasse.

On ne signale jusqu'à présent aucun acte de violence. Le parti socialiste allemand a proclamé la grève générale.

On communique encore : Les troupes concentrées à Döberitz, parmi lesquelles les brigades de marine Erhard et Loewenfeld se trouvaient, à 4 heures et demie, à la gare du Tiergarten.

Les exploits de la garde blanche

ROME, 13. — On mande de Catane à l'« Idea Nazionale » qu'au cours de la grève des ouvriers tailleurs un conflit s'est produit entre les grévistes et la garde nationale qui a fait usage de ses armes. Quatre carabinières et huit grévistes ont été blessés. Un de ces derniers est mort peu après.

Wilson accuse la France de militarisme

WASHINGTON, 13. — On mande de source autorisée que le gouvernement français a demandé aux Etats-Unis quelques éclaircissements au sujet de la lettre du président Wilson au sénateur Hitchcock, dans laquelle le président Wilson accuse la France de militarisme.

Pour l'indépendance de l'Égypte

MILAN, 12. — IPS. — On mande du Caire que d'innombrables arrestations ont été opérées en Égypte. Presque tous les membres du Parlement sont arrêtés. La plupart des députés nationalistes a été transportée dans l'île de Malte. Les journaux font grève pour protester contre le rétablissement de la censure.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

L'augmentation du prix du pain

PARIS, 13. — Havas. — Présidence : M. Arago. — MM. Pressemane, Molinège et Chaussy demandent à interpellier le gouvernement sur la politique du pain.

Répondant à un interpellateur, M. Isaac, ministre du commerce, explique très simplement mais très nettement que le gouvernement a reçu certaines indications, certaines plaintes sur le petit nombre de personnes profitant du régime de faveur. Il a augmenté le nombre de ces personnes. Le gouvernement estime qu'il ne peut pas attendre au delà du 15 mars pour l'application du décret. Maintenant que l'interpellation s'est déroulée, le gouvernement ne peut pas faire autrement que de demander à la Chambre d'aller jusqu'au bout.

M. Thoumire, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, monte à la tribune. On sait que M. Thoumire a perdu un bras à la guerre. La Chambre l'écoute avec toute la déférence qui lui est due. C'est avec une parfaite aisance que le sous-secrétaire d'Etat présente des explications. Il commence par rappeler que toutes les guerres ont été suivies de renchérissement du prix du pain. La politique adoptée pendant la grande guerre a contribué à la victoire, mais aujourd'hui la guerre est terminée et le pain continue à être vendu au-dessous de sa valeur. Le pain vendu à 50 centimes coûte au budget plus de 4 milliards. Les prix ayant augmenté, le déficit serait de 4 milliards rien que pour l'année 1920. Le gouvernement n'a pas eu seulement des préoccupations financières. Il a voulu enrayer le gaspillage du pain. Le pain est sacré pour les Français plus que pour n'importe qui. Il faut rendre au pain le respect qu'on lui doit.

M. Thoumire fait valoir le danger qu'il y aurait à continuer à employer une flotte de 2 millions de tonnes pour importer du blé. La politique du gouvernement est de fixer au pain, denrée alimentaire de première nécessité, un prix qui ne le mette pas dans une situation d'infériorité par rapport aux autres denrées alimentaires. On a dit tout à l'heure que le gouvernement prenait une mesure brutale. Nous sommes à une époque où il faut savoir prendre des mesures brutales. Je vous demande donc l'autorisation d'appliquer dès lundi le décret que nous avons pris et je suis sûr que la Chambre nous approuvera et nous suivra (applaudissements).

La clôture est votée. M. Millerand : Le gouvernement laisse à la Chambre le choix entre les deux ordres du jour de confiance. Il pose la question de confiance contre un ordre du jour de Compère-Morel et ses collègues. La priorité pour l'ordre du jour Compère-Morel est repoussée par 446 voix contre 95.

M. Arago annonce que les auteurs des ordres du jour de confiance se sont mis d'accord sur l'ordre du jour suivant : « La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuvant ses déclarations, repousse toute addition et passe à l'ordre du jour ».

La première partie est mise aux voix. Les mots : « La Chambre, confiante dans le gouvernement », sont adoptés par 501 voix contre 65. Les mots : « approuvant ses déclarations, repousse toute addition et passe à l'ordre du jour » sont adoptés par 433 voix contre 75. L'ensemble de l'ordre du jour Molinié-Dariac est adopté par 475 voix contre 68.

Un télégramme de Latzko

BUDAPEST, 12. — On télégraphie à l'Agence télégraphique suisse en réponse à une demande faite à Budapest : « Pour mettre fin aux légendes qui courent dans la presse étrangère au sujet de mon arrestation et de mon assassinat, je vous prie d'annoncer publiquement que je suis en ce moment à Budapest, au Sanatorium du Parc pour y subir un traitement médical. Je n'ai jamais été ni injurié ni offensé et n'ai jamais été entravé dans ma liberté personnelle. Andreas Latzko. »

Les événements de Turquie

LONDRES, 12. — Havas. — A la Chambre des Lords, lord Curzon déclare qu'il ne croit pas que dans le nord de l'Arménie les Arméniens courent du danger. Ils ne se sont pas comportés comme on se l'imagine. En réalité, ils se sont livrés à toute une série d'attaques sauvages et se sont montrés sanguinaires. Peut-être serait-il sage de placer le nouvel Etat sous l'égide de la Société des Nations. Abordant la question de Constantinople, lord Curzon déclare que les musulmans du monde entier désirent le plus vivement maintenir le sultan dans cette ville, non pas seulement parce qu'il est le calife, mais parce qu'il constitue un symbole de puissance et d'autorité. La Conférence de la Paix n'a pas repris séparément la question du Monténégro, parce qu'elle fait partie intégrante de la question de l'Adriatique.

Le « Times » apprend qu'il y a lieu de croire que les Grecs en Asie Mineure sont prêts à opposer un minimum de six divisions formant un total de 90,000 hommes aux forces de Mustafa Kemal, qui se chiffrent à un maximum de 40,000 hommes, dont la discipline serait très relâchée et l'équipement en très mauvais état.

Le nouveau ministère italien

ROME, 13. — Havas. — Voici, d'après les dernières informations quelle sera la composition du nouveau ministère :

Présidence du Conseil et Intérieur, M. Nitti. Vice-présidence et Trésor, M. Luzzati. Affaires étrangères, Scialoja. Finances, M. Schanzer. Guerre, M. Ferrari. Colonies, M. Sera. Justice, M. Borlaria. Instruction publique et cultes, M. Torre. Industrie, M. de Nava. Agriculture, M. Falconio. Marine, M. Fecchi. Territoires libérés, M. Alessio. Travaux publics, M. Bonomi. Postes et télégraphes, M. de Nava. On fait remarquer que les membres du nouveau ministère sont des représentants de tous les groupes sauf des catholiques et des socialistes.

L'assurance-vieillesse

LUGANO, 12. — La Commission du Conseil national pour l'assurance contre la vieillesse, l'invalidité et les survivants, qui commença à siéger lundi soir, sous la présidence du conseiller national Stadlin, de Zoug, et en présence des conseillers fédéraux Schultess et Musy, et des directeurs Rüfenacht et Blau, a terminé ses débats vendredi à midi. Le résultat de ces délibérations est le suivant : L'entrée en matière fut approuvée à l'unanimité et les parties des propositions du Conseil fédéral qui réglent les questions d'assurances proprement dites furent approuvées sans opposition. Les anciennes oppositions se montrèrent au sujet de la façon de se procurer les moyens nécessaires par les assurances sociales. Une motion d'ordre demandant de renvoyer cette partie du projet à un nouvel examen du Conseil fédéral fut rejetée à la majorité. Au sujet des tabacs, on discuta principalement d'un monopole ou d'un impôt sur les tabacs. La Commission se prononça en faveur d'un impôt après avoir rejeté une motion considérant que cet impôt est anti-constitutionnel. La Commission décida à l'unanimité de ne pas se prononcer sur l'imposition de la bière à l'occasion de ce projet, mais d'en laisser le soin à la Commission sur le monopole de l'alcool. L'impôt sur les successions avec participation des cantons par moitié fut adopté à la majorité. Une longue discussion fut de nouveau provoquée par la question de savoir si l'introduction du principe de l'assurance serait sollicitée en même temps que celle des finances. La Commission décida à une forte majorité de joindre la question des assurances et celle des finances. Le projet de décret fédéral, ainsi épuré fut adopté par 11 voix contre 4 et 4 abstentions. MM. Stadlin et Kuntchen furent nommés rapporteurs au Conseil national.

LUGANO, 13. — La Commission s'est occupée longuement des ressources permettant de créer l'assurance vieillesse et invalidité. Les représentants socialistes ont maintenu leurs revendications pour certains monopoles qu'ils avaient déjà préconisés à la séance de Zermatt. Ils ont été intransigeants sur ce point. L'impôt sur les successions a été admis, celui du tabac aussi, tandis que l'impôt sur les boissons a été repoussé. Le chef du Département des finances, M. Musy, a proposé le renvoi pour étudier la quote financière. La Commission décide encore que les recettes provenant de l'impôt du tabac et de l'impôt sur les successions seront exclusivement employés pour l'assurance vieillesse et invalidité. Elle repousse les disjonctions qu'appuient les socialistes. (Resp.)

L'ambassadeur de France en Suisse

BERNE, 13. — Respublica apprend que l'ambassadeur de France, M. Dutasta, arrivera à Berne les premiers jours de la semaine prochaine, pour retirer ses lettres de créance. La cérémonie officielle n'est pas encore fixée. M. Alizé, le nouvel ambassadeur français en Suisse a quitté Paris pour se rendre à Vienne dans le but de retirer ses lettres de créance. Il prendra possession de son nouveau poste en Suisse dans la première quinzaine d'avril.

Les bons et les mauvais patrons

BERNE, 13. — On communique à Respublica : On se souvient du conflit qui avait éclaté entre les directions des chemins de fer des Franches-Montagnes et leur personnel pour une question de salaire. La direction du Ponts-Sagne-La Chaux-de-Fonds, Saignelégier-La Chaux-de-Fonds, vient de faire droit aux demandes du personnel, par contre le Tramelan-Tavannes, Tramelan-Breuleux-Noirmont, cherche à éluder la question. Le personnel des quatre compagnies se déclare solidaire pour continuer le mouvement.

Le personnel de tous les chemins de fer secondaires de la Suisse romande se réunira en assemblée générale le 25 avril prochain, à Lausanne pour discuter ses conditions de travail et de salaire. La situation créée par le refus de certaines compagnies de discuter avec les représentants du personnel sera l'objet d'un examen approfondi.

Suisse et Russie

ZURICH, 13. — Les pourparlers engagés à Moscou pour l'autorisation de sortie des Suisses qui sont encore en Russie sont terminés. L'autorisation de quitter le pays a été accordée. Ceux de nos compatriotes qui voudront rentrer pourront donc le faire et seront de retour au pays dans un mois environ. — Respublica.

La manifestation de Berne

BERNE, 13. — Respublica. — La manifestation organisée hier soir, sur la Place du Palais fédéral, a été des plus réussies. Les camarades Rheinhardt et Huggler ont parlé devant une foule énorme, des atrocités commises par la réaction militaire hongroise. On observa une certaine anxiété chez les riches Hongrois de la capitale durant la manifestation.

Les ouvriers des usines de Roll, à Berne se solidarisent avec Gerlafingen

BERNE, 13. — L'assemblée des usines de Roll à Berne a décidé, en séance secrète, et suivant le mot d'ordre de leurs hommes de confiance, qu'elle est résolue à suspendre le travail immédiatement et même sans dénonciation, s'il était prouvé que la grève des ouvriers de Gerlafingen était réprimée par la force publique.

BERNE, 13. — Spécial. — Ce matin, tout est calme à Gerlafingen. Les usines sont complètement fermées. Hier, le nombre des kroumirs allait diminuant. Ils étaient au début 400, dont 200 contremaîtres et apprentis. Les autres étaient des catholiques chrétiens-sociaux. La Chambre de conciliation est convoquée pour mardi ; elle entendra les deux parties. On ne connaîtra donc aucune résolution avant mercredi ou jeudi prochains. Jusqu'à maintenant, quoique l'effervescence ait gagné les succursales de l'Usine de Roll, les ouvriers ne sont cependant pas entrés en grève.

CONTRE LA CRISE DES LOYERS

BERNE, 13. — Vendredi 12 courant ont pris fin les délibérations de la commission d'experts constituée par le Département fédéral de Justice et Police pour l'étude de nouvelles mesures juridiques destinées à combattre la hausse des loyers et la pénurie des logements.

Cette commission s'est prononcée en faveur d'une extension assez considérable des attributions qui ont été jusqu'ici conférées aux cantons, dans ce domaine, en vertu des pouvoirs extraordinaires du Conseil fédéral. Elle a envisagé l'adoption de certaines normes pour le calcul des loyers, la possibilité pour l'autorité d'abaisser les loyers exagérés, ceci même lors de la conclusion d'un nouveau bail, puis des restrictions à la conclusion de baux à loyers sans clause de congé, ainsi que la faculté d'ajourner le démantèlement, pour éviter que des gens se trouvent sans abri.

Afin de prévenir l'aggravation de la pénurie des logements, la commission a recommandé de subordonner à une autorisation officielle la transformation de logements dans un autre but et, abstraction faite des restrictions actuelles à la liberté d'établissement, d'obliger les entreprises industrielles et commerciales à pourvoir à ce que leurs ouvriers et employés arrivant aient à leur disposition des logements.

Les opinions étaient partagées, dans la commission, quant à l'opportunité de dispositions destinées à lutter contre la spéculation dans le commerce des immeubles des villes et autres localités. C'est aux cantons qu'il appartiendrait d'introduire, sur leur territoire, selon les besoins, toutes les mesures pré-dessignées.

Les décisions de la commission ont un caractère consultatif. Elles sont examinées par le Département fédéral de Justice et Police.

Une requête du parti socialiste soleurois

SOLEURE, 13. — La direction du parti socialiste du canton de Soleure vient d'adresser au gouvernement soleurois une requête demandant que les membres du parti purgeant actuellement des peines d'emprisonnement prononcées à la suite de délits commis lors de la grève générale de novembre 1918, soient mis au bénéfice du régime de faveur appliqué aux détenus politiques. Cette requête qui doit être appuyée par une grande démonstration devant la prison, le 28 mars, réclame notamment pour les prisonniers en question l'autorisation d'améliorer par des extras l'ordinaire de la prison et de recevoir de la lecture, enfin l'exemption du travail.

Nouveau mouvement de salaire chez les mineurs anglais

LONDRES, 13. — Havas. — La conférence de la fédération des mineurs, réunie hier à Londres, a décidé de s'ajourner au 24 mars, afin de prendre connaissance du rapport du Comité qui a été reçu par M. Lloyd George pour traiter de la proposition de la révision des prix du charbon.

M. Lloyd George ayant rejeté cette proposition, la fédération a résolu de demander un relèvement de salaire de 3 shillings par journée de travail pour tous les membres de la fédération au-dessus de seize ans et de 18 pence pour les autres. Ce relèvement devrait avoir son effet à compter du 1er mars.

Fonctionnaire fédéral indélicat

BERNE, 13. — Le fonctionnaire fédéral qui vient d'être suspendu, et dont nous avons parlé hier, agissait comme suit : Les légations et les consulats suisses à l'étranger faisaient souvent aux communes des demandes d'actes de naissance, d'origine ou de décès. Pour simplifier considérablement la besogne, on a créé au Département fédéral de justice un office d'état civil. C'est ce poste qu'occupait le fonctionnaire en question. Pour la couverture des frais, l'Intendance de la Chancellerie fédérale avait ouvert des comptes aux légations et consulats, et c'est par cette voie-là que le préposé se faisait payer. Pour réaliser ses bénéfices extraordinaires, il choisissait de préférence un consulat très éloigné et se faisait ainsi payer des envois fictifs. Il ne s'agissait jamais de fortes sommes, mais ces opérations s'accumulaient depuis 1916 et font un total qui dépassera probablement 3000 francs. C'est le nouveau comptable de la Chancellerie fédérale qui a découvert le pot aux roses. L'enquête suit son cours. — Respublica.

Réd. : La phrase qui terminait la dépêche d'hier ayant trait à la même affaire et disant : « Ce devait être une belle écurie d'Augias, pour que le délit n'ait pas été remarqué plus tôt », est une appréciation de la rédaction et ne doit pas être attribuée à notre informateur. Du reste, elle nous paraît justifiée et nous la maintenons.

NOUVELLES DIVERSES

BERNE, 12. — L'émission totale des emprunts suisses s'est élevée en 1919 à fr. 730,048,000 contre 644,022,000 l'année précédente.

LUCERNE, 13. — Le peintre Andres, mort récemment a fait don au parti socialiste suisse de ses œuvres d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs.

SOLEURE, 13. — Le gouvernement soleurois a interdit la circulation des voitures automobiles et des motocyclettes, les dimanches et jours fériés, entre midi et six heures du soir, du 1er mai au 30 septembre.

LISBONNE, 13. — Les fonctionnaires arrêtés pour faits de grève ont été remis en liberté.

ZURICH, 13. — Communiqué. — Dès maintenant, les paquets postaux pour la France ou en transit par la France sont de nouveau admis.

CAMARADE

Réponds à l'hypocrisie bourgeoise qui promet tout et ne tient rien en votant la loi portant réglementation des conditions de travail.

LA PAGE DU SAMEDI

CAUSERIE

N° 2

ENTRE FEMMES

Votre opinion, Mesdames !

Votre opinion, chères camarades et mesdames, n'a pas encore eu le temps de se manifester. Cependant la Commission de la Sentinelle et moi-même, nous tenons beaucoup à savoir ce que vous pensez de cette Page du Samedi. La première était loin d'être un chef-d'œuvre ; au début, il y a forcément quelques tâtonnements. Nous espérons faire par la suite, et le plus tôt possible, un meilleur emploi de l'espace précieux qu'on nous accorde.

Aidez-nous. Dites-nous : « Ceci n'est pas utile. Cela m'a intéressée. Je désire qu'on parle de tel ou tel sujet... » Quand un véritable entretien sera engagé, nous saurons que cette Page est vivante.

Ne craignez pas d'écrire ; faites-nous cadeau de vos bonnes idées. Dans chaque ville, dans chaque village où la Sentinelle a des abonnés, il se trouve une ou deux femmes plus militantes que d'autres. Nous espérons qu'elles deviendront nos chefs de file pour cette Page du Samedi, qu'elles la feront lire, qu'elles la feront acheter dans les kiosques.

Si elles ont des amies ou des voisines qui désirent collectionner cette Page, il serait facile de s'adresser à l'Administration de la Sentinelle et de lui dire : « Envoyez-moi chaque samedi dix Sentinelles, ou vingt, ou cinq, régulièrement que je payerai à part, contre remboursement ou autrement ». Vous savez que la Sentinelle coûte dix centimes le numéro. Aidez-nous à commencer une œuvre de propagande parmi les femmes.

Dialogues au Jardin Public

II

La vieille lessiveuse

Mme Corioli, bien que morose et pessimiste, était une femme réfléchie. Elle tourna et retourna dans son esprit ce que Madeleine lui avait dit de la politique, qui concerne les femmes aussi bien que les hommes, puisque les femmes doivent aussi bien obéir aux lois que les hommes.

— Ça, je l'admets, recommença-t-elle le lendemain, un samedi, marchant avec sa cousine derrière la petite voiture laquée de blanc où bébé, grisé de soleil printanier, dormait comme un ange. (Car l'affreux retour de neige n'était pas encore venu accabler les jardins.) J'admets que j'ai le droit de m'intéresser à la politique... Mais à quoi ça servira-t-il ?

— A rien du tout pour le moment, répondit carrément Madeleine. A rien du tout puisque les femmes n'ont pas le vote... Mais nous devons nous préparer à l'avoir. Afin de voter des lois meilleures quand enfin nous voterons...

— Moi, dit Armande, j'entendais toujours mon mari, — qui se rattachait au parti radical — dire que la Suisse a les lois les meilleures dans tous les domaines, et qu'il faut se garder d'y changer quoi que ce soit...

Madeline eut un petit haussement d'épaules, mais ne dit rien parce qu'il y avait trop à dire... D'ailleurs, au même moment, elle apercevait, assise sur un banc en plein soleil, une vieille femme, très proprement et pauvrement vêtue, qui croisait sur sa mince jupe noire ses mains ridées où les veines bleues saillaient. Toute son attitude exprimait à la fois la fatigue ancienne et coutumière d'une travailleuse usée, et la douce langueur du samedi après-midi où l'on commence à sentir le repos s'infiltrer dans les membres fourbus de lassitude.

— Voilà ma vieille Louise ! s'exclama Madeleine en arrêtant sa poussette. C'est vous, Madame Louise ! Je suis contente de vous rencontrer... Il y a bien six mois que je ne vous ai vues... Depuis ma lessive de septembre. En décembre, je vous attendais tous les jours avec votre carnet, pour inscrire mes lessives de cette année. On m'a dit que vous étiez partie chez vos enfants.

— C'est vrai, ça, c'est tout à fait vrai, dit la vieille femme, dont les yeux sans éclat et la bouche sans dents rayonnaient pourtant d'un sourire. J'étais malade, autrement je serais allée vous dire de ne plus compter sur moi pour vos lessives... Mes enfants m'ont mise à l'hôpital, on m'a bien soignée, et me renvoyé... Mais pour les lessives, je n'ai plus la force, voyez-vous. Je vais sur mes septante-quatre ans... Je suis entrée en fabrique.

— En fabrique à septante-quatre ans ! s'écria Madeleine.

— Il faut bien. Les enfants ont leurs charges ; ils sont logés à l'étroit ; deux chambres pour six. Les gosses, ça me fatigue... Il me faut une chambre à moi, j'en ai l'habitude. A la fabrique, je suis savonneuse... Le savon ça me connaît. Seulement ce n'est plus du linge, c'est des petites pièces de laiton enfilées à un fil aussi de laiton... Comme ça elles ne se perdent pas dans le baquet... J'avais des varices, vous pensez, d'avoir trimé plus de cinquante ans dans les buanderies... Alors le contremaître a été gentil, il m'a trouvée une haute chaise avec un barreau pour mes pieds. Comme ça, je travaille assise devant mon baquet... C'est le rêve ! ajouta-t-elle en riant... Il n'y a que des

jeunesses autour de moi, vous remarquez que j'apprends à parler avec elles...

— Ecoutez, Madame Louise, dit Madeleine, il vous faut venir dîner avec nous demain. En souvenir du bon temps où vous faisiez les lessives de ma mère, et puis les miennes depuis mon mariage. Nous en aurons des histoires à nous raconter... Et mon bébé vous fera ses petites manières...

— Il dort, fit la vieille femme à demi-voix, en se penchant sur la petite voiture de ce geste tendre et protecteur qu'une mère me désapprend jamais... Moi, j'en ai eu huit, Madame Gentil. J'ai fait mon compte... Le dernier avait six ans quand mon mari est mort... Alors, c'est vrai, Madame Gentil, que vous m'invitez à dîner ?... Ça me fera bien plaisir ! Mais surtout ne vous dérangez pas... Je n'ai plus de dents. Avec une assiette de bonne soupe, je suis contente...

Dès que Madeleine fut assez éloignée pour n'être pas entendue de la vieille Louise, elle se tourna vers sa cousine avec véhémence.

— Eh bien ! ces lois, ces lois où il n'y a rien à changer ! Comment les trouves-tu nos lois en faveur des vieux travailleurs ? Les retraites de vieillesse, où sont-elles, dis-le moi ? Ah ! non ! que dans un pays qui se croit à la tête du progrès social, il y ait une vieille femme qui entre en fabrique à septante-quatre ans parce qu'elle n'a plus la force de faire des lessives !... Tu ne trouves pas que ça crie au ciel, toi ?

— Ce cas doit être exceptionnel, fit Armande un peu émue.

— Bien sûr, il est exceptionnel, parce que notre vieille Louise a un courage exceptionnel. Elle aime mieux travailler en fabrique et avoir sa chambre à elle que d'être internée dans un hospice de vieillards de la Suisse allemande, dont elle ne connaît pas le dialecte. Son mari était Suisse allemand ; Louise ne peut compter que sur la commune de son mari. Et voilà une femme qui a rempli son devoir, qui a mis au monde huit enfants, qui a travaillé durement tous les jours de sa vie... Si les lois étaient bien faites, Armande, la pauvre Louise ne devrait-elle pas, depuis dix ans, vivre honorablement et librement d'une pension de retraite payée par la collectivité pour laquelle elle a peiné sans relâche...

— Ses enfants devraient l'assister... dit Armande, mal à l'aise...

— J'ignore combien il lui en reste... Tu l'as entendue : « Ils ont leurs charges... » Et puis tu sais que le côté beau-fils, belle-fille, a bien des épines...

— Oui, mais qui veux-tu qui paye ces retraites ? Ce serait ruineux pour la Confédération ! déclara Armande.

— Qui est-ce qui paye les retraites de vieillesse en Angleterre ? Mon mari dit que c'est l'impôt du timbre sur les coupons de titres. Personne, en Angleterre ne peut toucher l'intérêt d'un titre sans payer le timbre. C'est très bien fait, car ce ne sont pas les pauvres diables qui possèdent des titres... Mon mari a déjà un titre de dépôt aux Coopératives ; pas grand-chose ; mais je te jure que je payerais de bon cœur un timbre de dix centimes quand nous allons toucher notre petit intérêt... Ce sont les gens qui ont pour 500 mille francs, pour un million de titres qui poussent des cris quand on parle d'un impôt en faveur des retraites de vieillesse...

— Evidemment, dit Madame Corioli, tout ça donne à réfléchir... Cette pauvre vieille femme... Je vais acheter un petit paquet de chocolat que je lui donnerai demain... Du chocolat au lait, c'est fortifiant...

Bébé s'éveillait, rose et content...

— Ah ! mon petit, mon tout petit, fit Madeleine en le regardant avec amour, puisses-tu voir un monde moins injuste que celui où nous vivons maintenant !

Devise pour la semaine :

Corrigeons déjà autour de nous l'injustice sociale.

Rajeunir !

Jusqu'à trente ans, la montée dans la vie. A quarante ans, le sommet. A cinquante ans, mi-côte de la descente. A soixante, préparatifs du grand départ. A soixante-dix ou soixante-quinze, on va s'asseoir dans la salle d'attente du dernier voyage, on s'étonne que le train ne soit pas encore là... Passé cet âge, on est un phénomène fragile, qui ne vit plus, qui dure simplement.

Mais voilà que des médecins et des physiologues, depuis longtemps, nous répètent que notre vie pourrait être prolongée d'un bon tiers, sinon de la moitié, ce qui nous rendrait tous plus que centenaires. Une revue française de vulgarisation, la « Revue Mondiale » de M. Jean Tissot, poursuit une croisade pour la lutte contre le vieillissement. Si cela vous intéresse, nous commencerons la semaine prochaine à vous exposer, d'après les intéressants articles du Dr Froumoussan, la méthode scientifique de rajeunissement. (Nos quatre colonnes ne vous suffisent déjà plus).

LE FAIT DU JOUR

Encore la grève des cheminots français

Samedi dernier, nous nous demandions : A quoi aboutira-t-elle ?... Mais déjà éclatait dans tous les journaux bourgeois le cri de triomphe : « Elle a avorté ! elle a avorté ! »

Tiens, c'est drôle. Aurait-elle avorté à la manière de notre grève générale suisse, en novembre 1918 ? Un avortement qui a enfanté la journée de huit heures, sans parler du reste...

L'autre jour, un bon ouvrier que je connais et estime, bien qu'il s'entête à n'être pas socialiste (il est trop fier pour ça !) rentra à six heures en se frottant les mains, embrassait sa femme, allait vite prendre un livre en attendant le souper (c'est un liseur). « Ah ! ce qu'il fait bon avoir fini son turbin à six heures ! » Je lui fis remarquer qu'il devait ce bienfait inestimable, la journée de huit heures, à cette fameuse grève générale de novembre, qui a avorté !

La grève des cheminots a bien l'air d'avoir avorté de la même manière.

— Jamais nous ne traiterons avec les syndicats ! — On a traité avec eux. — Jamais le gouvernement n'interviendra dans les affaires des Compagnies ! — Le gouvernement s'engage à étudier de commun avec la C. G. T. le régime des chemins de fer, l'échelle des salaires, le statut des cheminots. — Le gouvernement a coiffé les agitateurs. Ah ! mais, ça n'a pas traîné ! — Ça n'a pas traîné beaucoup plus pour les remettre en liberté, quand la Fédération a montré les dents et menacé de recommencer la grève. Même Julien Content, du « Libéraire » a été relâché déjà le 6. — Le gouvernement a fait le coup de mobiliser comme soldats les cheminots grévistes, afin de pouvoir sévir militairement contre ceux qui n'obéiraient pas. — Parfaitement, mais aujourd'hui le gouvernement renonce à poursuivre ceux qui n'ont pas répondu à la mobilisation.

Voilà donc ce qu'on appelle une grève avortée.

D'autre part, la grève est-elle gagnée ? Non, elle ne l'est pas, car tout repose sur des promesses. Ces promesses seront-elles tenues ? Nous voyons que chez nous les fruits de la grève générale sont déjà disputés : qu'on les arrachera, si l'on peut, à ceux qui croyaient les tenir. Et que la semaine de 48 heures est une conquête mal assurée pour laquelle il faudra sans doute lutter de nouveau.

De même pour les cheminots français ; ils tiennent des promesses qui ne sont que du vent.

MÉNAGE

— Ma bonne nièce Sophie, combien de fois par semaine votre mari admet-il un diner sans viande ?... Je ne suis pas bien fanatique, vous le savez ; je ne crois pas qu'il soit avantageux d'être absolument végétarien. Mais je suis persuadée que nous mangeons de nouveau trop de viande, depuis que la fin de la guerre nous le permet ; nous attachons trop d'importance à manger de la viande ; nous croyons trop qu'elle est le fortifiant par excellence. Plusieurs religions, dont les prescriptions d'hygiène sont fort sages, prescrivent à leurs fidèles soit des jeûnes, soit des jours maigres, pendant lesquels l'organisme peut se débarrasser des poisons accumulés, et en particulier des toxines de la viande.

De plus, de tous les aliments, la viande est le plus cher, sans même excepter les œufs. Il me semble qu'un ménage de travailleurs se trouverait fort bien de deux jours par semaine sans viande. Pour les enfants, de la viande deux fois par semaine est bien suffisant... Mais voilà, on a sa routine ; on ne sait pas faire le menu des jours sans viande. Si nous en parlions la prochaine fois ? (Comme il ferait bon avoir une cinquième colonne !)

Mais si nous ne laissons pas assez de place aux « Diamants Invisibles », qui est-ce qui ne sera pas contents ? Ces jeunes messieurs vos fils et ces jeunes demoiselles vos filles, qui ont déjà fait leurs paris pour ou contre Cliquot.

Les Diamants invisibles

(Abrégé et adapté de Hanskew)

II

— Mais comment, demanda Cliquot, saurez-vous que ces diamants (ce n'est pas une petite quantité, puisqu'il y en a cette fois pour 750 mille francs), comment saurez-vous qu'ils ont passé la barrière ?

— Parce que, dans un mois ou deux, le marché en sera inondé ! Nous nous rendrons chez Solak, nous inspecterons son petit magasin dont l'enseigne dit : *Le Diamant pour Tous. Pierres de la plus belle eau à des prix déiant toute concurrence.* Parbleu ! je t'crois ! Pas une de ces pierres n'a payé un sou de droits. Mais d'après Solak, chaque diamant qu'il vend provient d'une liquidation de Mont-de-Piété ; tous les tickets de mise en gage sont parfaitement corrects ; les prêteurs sur gage sont de manche avec Solak ; c'est un syndicat parfaitement organisé. Madame con-

duit le commerce quand Solak s'absente. Elle est fine ! Les aiguilles ne sont rien à côté. Elle adore son petit métier, elle ne voit rien comme lui ; elle l'accompagne au dock quand il s'embarque ; quand il débarque, elle est là... C'est à vous dégouter de la voir sauter au cou de ce malin singe que nous n'arrivons pas à attraper sur le fait.

— Sans doute, fit Cliquot, que le commerce se ralentit pendant que Solak est en Europe ?

— Pas du tout. Même quelquefois, la vente des diamants suspects est plus intense quand Madame Solak est seule à la maison. Mais cette satanée femme est toujours en règle ; ses reçus des Monts-de-Piété sont là, et les livres indiquent que la Maison Solak reçoit une simple commission sur les ventes.

— Ils sont très forts, dit Cliquot. Avez-vous entrepris de fouiller Madame Solak quand elle vient de quitter son mari, après l'embarquement ?

— Vous êtes fou ! dit l'inspecteur, avec une franchise tout américaine. Chercher sur Mme Solak des diamants que son mari n'a pas encore achetés, puisqu'il va en Europe exprès pour les acheter !... Ah ! Monsieur Cliquot, si c'est là tout ce que vous avez à suggérer.

— C'est vrai, c'est vrai ! fit Cliquot avec un large sourire. Sotte remarque ! Que je n'aie rien dit... Donc le problème se pose comme suit : Un Comment Solak apporte ses diamants à bord. Deux. Comment il les débarque à New-York sous le nez de votre douane sans payer un sou... Le premier point ne me semble pas difficile. Solak est trop prudent pour porter dans sa poche de gilet pour 750 mille francs de diamants qui risqueraient de le faire assassiner. Il les a laissés à Amsterdam... Bien. Je m'embarquerai demain avec vous sur le « Mauritania », et j'imagine que quand nous toucherons dimanche matin la côte d'Irlande, à Queenstown, pour prendre le courrier et les éméments, j'imagine qu'un passager nous quittera et que ce passager se trouvera être un Hollandais... Il se sera embarqué à Londres, aura remis discrètement à M. Solak un petit paquet, et laissera le paquebot continuer sa traversée.

— Possible, dit l'inspecteur. Ça, c'est à peine intéressant. Savez-vous, Monsieur Cliquot, qu'il y a une récompense de 25 mille dollars pour l'homme qui aura résolu le second point de l'énigme...

— Sapristi ! C'est juteux, dit Cliquot toujours imperturbable. A tout à l'heure, Monsieur Lenoir. Je vais faire ma valise. Il me faudra environ six semaines pour mettre au clair cette petite affaire. Donc pas mal de chemises, mouchoirs, etc., dans ma petite valise. Je n'aime pas le linge américain...

M. Lenoir haussa les épaules.

— Ce toupet, non !... marmotta-t-il. Là où tous les détectives de New-York se sont cassés les ongles ! Il en a un calme, ce Cliquot... Enfin, c'est l'ordre des chefs, mais c'est vexant tout de même... Bah ! il réfléchira, il ne viendra pas...

Et, en effet, quand le lendemain après-midi à cinq heures moins vingt-sept minutes, le « Mauritania » quitta son dock, à Liverpool, et s'engagea dans la rivière Mersey, en route vers l'Océan, M. Lenoir, cherchant discrètement dans la foule des passagers, ne vit paraître aucun Cliquot ni la moindre personne qui lui ressemblât...

Le lendemain, comme on approchait de Queens-town, le paquebot fut entouré comme à l'ordinaire d'une quantité de petits bateaux où des hommes et des femmes, criant, gesticulant, offraient leurs dentelles au crochets, et les bizarres bâtons de tourbières, et les touffes du trèfle symbolique planté dans une poignée de terre d'Irlande, précieux souvenir pour les émigrants.

M. Lenoir, penché au bastingage, se souvint tout à coup des prévisions de Cliquot et devint très attentif à ce qui se passait sur l'escalier de débarquement accroché au flanc du paquebot...

La veille au soir, il avait cherché également Monsieur Solak Pirénu, dont le nom figurait sur la liste des passagers... Mais le marchand de pierres était resté dans sa cabine... En cet instant, Lenoir l'aperçut sur le pont, serrant la main d'un passager qui se hâtait vers l'escalier et qui bientôt mit le pied sur la chaloupe dont le sifflet d'appel déchirait l'air.

— Bon voyage ! cria encore Solak comme la chaloupe s'éloignait vers la côte.

— Bonne traversée ! bonne arrivée ! répondit l'autre, qui agita son mouchoir en riant...

— Ma parole ! murmura Lenoir confondu... C'est l'employé de la maison d'Amsterdam, celui qui m'a renseigné sur le dernier achat de Solak... Celui qui pensait que M. Solak portait les diamants sur lui... Et je lui ai graissé la patte pour avoir ce beau renseignement. Je...

— Le point numéro un est résolu, dit une voix basse à son oreille. (A suivre).

En vente au bureau de LA SENTINELLE :

La Jeunesse d'une ouvrière

au prix exceptionnel de 1 fr. 50 ; paiement par chèque postal, 1 fr. 60 ; contre remboursement, 1 fr. 65.

Cette page étant rédigée par T. COMBE, toutes réclamations sont à lui adresser, aux Brenets, Villa Les Capucines.

Stand des Armes-Réunies

Dimanche 14 mars, à 10 heures du matin

Grande Assemblée

des ouvriers maçons, manœuvres, etc.

Orateur: **M. Marcel ITTEN**, Secrétaire de l'Union Ouvrière

La séance étant de toute importance nous invitons tous les camarades à y assister. Les ouvriers non syndiqués sont également priés d'assister à cette importante assemblée.

Syndicat des maçons, manœuvres, etc.
Union Ouvrière.

Grand Concert

du **Berner Jodler-Club**

(12 membres en costume national)

au Stand des Armes-Réunies
le 14 Mars

à 3 1/2 heures de l'après-midi et
à 8 heures du soir (bal)

Programme choisi 1897 Entrée fr. 1.50

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 14 mars 1920
dès 2 1/2 heures après midi

Grand Concert

donné par la

Société de chant **L'ORPHÉON**

Direction M. Ch. BAILLOD 1974

avec le bienveillant concours de

M^{me} Tissot-Breguet et M. Paul Droz, clarinettes

Entrée 80 centimes

Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte.

Dès 8 heures du soir **Soirée familiale** Orchestre Wasserfallen

Grande salle de la Croix-Bleue

LUNDI et MARDI 15 et 16 MARS 1920

Portes: 7 1/2 h. Rideau: 8 h. préc.

Deux grandes Soirées

en faveur de l'Agence de la Croix-Bleue
et du Groupe La Montagne 1924

Programme varié: **EN FAMILLE**, comédie par Aug. Lampert

Productions individuelles, rondes d'enfants

Orchestre LE BLUET, Chœur-mixte et Musique de la Croix-Bleue

Billets en vente chez **Witschy-Benquerel**, magasin de musique;

M. Von Knebel, Numa-Droz 143; **M^{lle} Maire**, rue du Parc 90;

M. Fellmann, coiffeur, Numa-Droz 105; chez le concierge, Progrès 48 et le soir aux portes. Entrées: 50 ct.; Réservés: fr. 1.—

Théâtre de la Paix :- Saint-Imier

Portes: 7 1/4 h. Samedi 13 mars 1920 Rideau: 7 3/4 h.

Grand Concert-Variété

donné par la tournée

LES RENETTI'S

Au programme: Orchestre; **Roger** dans ses chansons sentimentales; **Les Frères Marc** aux anneaux; **Les Renetti's**, équilibristes modernes; **Les Matelots** sur leur échelle en bambou; **Cinématographe** pour clôturer.

Au piano: **M. F. GIRARDILLE**

Fantaisie musicale: **M. G. WEICK** et **R. HALDIMANN**

Prix des places: Galerie de face, fr. 1.50; Galerie de côté, 1^{er} cordon, fr. 1.20; Galerie de côté, 2^{me} et 3^{me} cordons, fr. 1.—; Parterre 1^{er}, fr. 1.50; Parterre 2^{me}, fr. 1.—. 1957

Cercle Ouvrier - Villeret

Dimanche 14 mars

Grand Match au loto

QUINES SUPERBES!

Match apéritif dès 10 1/2 h. du matin

Invitation aux camarades du dehors, ainsi qu'à leurs familles et connaissances.

Donc à dimanche! 1971

Société des Amis des Pauvres

de La Chaux-de-Fonds

Lundi 15 mars 1920, à 8 1/2 heures du soir
à l'Hotel de Ville, 2^{me} étage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des souscripteurs

Ordre du jour:

1. Rapport du Comité sur l'exercice 1919.
2. Proposition de dissolution de la société
3. Divers. Le Comité. 1916

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse à 5 1/2 % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

à 99 % pour les bons à trois ans, remboursables le 1^{er} Février 1923, Rendement: 5 7/8 %

à 98 % pour les bons à cinq ans, remboursables le 1^{er} Février 1925, Rendement: 6 %

avec intérêts courus dès le 1^{er} Février 1920

En vente auprès de toutes les banques suisses et de toutes les caisses d'épargne et de prêts.

La vente de ces bons sera arrêtée dès le 20 Mars 1920

Berne, le 6 mars 1920.

1983 Zag. E. 14

Département fédéral des finances:

J. Musy.

HOTEL du SOLEIL

4, Rue du Stand, 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers. — Consommations de premier choix. 851

Se recommande,

Ed. HAFNER.

Brasserie de la Charrière

Ce soir

TRIPES

Se recommande, 357

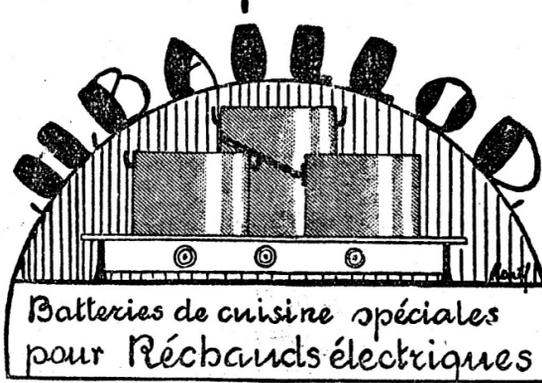
Jules WYLER.

Entreprise de constructions cherche

Employé de bureau

Adress. offres par écrit au bureau de La Sentinelle. 1965

NEUCHÂTEL



NEUCHÂTEL

POTAGERS-AUTO-CUISEURS

Avec 30 Obligations

le porteur d'une série complète de L'EMPRUNT A PRIMES de la

Coopérative Immobilière Bernoise

peut gagner 1500 fois

Chaque obligation est pourvue de 50 bons, dont chacun participe à un tirage, de sorte que chaque obligation, même si elle a gagné une ou plusieurs fois, doit nécessairement prendre part à 50 tirages.

30 gagnants

30 gagnants

Tout porteur de séries complètes sorties peut compter sur 30 gagnants dans l'espace de 10 ans.

Chaque titre acheté à raison de 10 fr. est, au pis aller, remboursé plus un boni de 100 %, soit avec 20 fr.

Fr. 16,460,000

Conformément au plan de tirages, nous payons fr. 16,460,000.— aux heureux possesseurs de cet emprunt.

Le plan de tirage comprend:

GROS LOTS	
10 à Fr.	50,000
40 "	10,000
10 "	5,000
450 "	1,000
900 lots	à Fr. 500
2250 "	" 200
6500 "	" 100
13000 "	" 50
43000 "	" 20
600000 remboursements à	20
Total	666,160 gagnants

d'un montant de
fr. 16,460,000

Envoi gratis de prospectus sur demande

Celui qui veut avoir la certitude

absolue de gagner doit acheter

des séries complètes

Avec des séries complètes = 30 obligations, chacun peut et doit toucher 10 fois sa mise soit fr. 3,000.— et ceci sans courir aucun risque si les bons à primes sortis avant-tirage nous sont vendus.

Pour chaque bon à prime sorti à l'avant-tirage nous payons

fr. 100.— par conséquent

fr. 3000.— par série

dans l'espace de 3 ans à condition toutefois que les bons à primes émanent de séries complètes.

Nous envoyons des listes de tirage

Union Banque S. A., à Berne

Rue Monbijou 15 - Compte de chèques postaux III/1391 - Téléphone 48.30 et 48.34

Bulletin de souscription A l'Union Banque S. A., à Berne

Rue Monbijou 15

J'ai l'honneur de souscrire chez vous à

..... obligations à primes de la Coopérative Immobilière Bernoise à raison de fr. 10.— par obligation.

..... séries complètes (30 obligations à primes) chacune à raison de fr. 300.— la série.

..... Comptant.
..... Contre versements mensuels de fr. 5.— en compte-courant.
..... Contre versements mensuels de fr. 10.— en compte-courant. 1700

J'ai payé le montant en question à votre compte de chèques postaux III/1391. Vous voudrez faire encaisser ce montant plus vos frais. * Biffer ce qui ne convient pas.

Nom:

Lieu:

Pour l'achat des séries contre versements mensuels un acompte d'au moins fr. 1.— par obligation soit fr. 30.— pour toute la série devra être donné. En général les versements mensuels doivent être d'au moins fr. 10.— par mois et par série. Exceptions admises.

Si vous êtes chauve...

Si vous perdez vos cheveux...

Si vous avez des pellicules et des démangeaisons ne tardez pas d'un jour...

„Recholin“

guérit des cas bien plus graves, nos certificats le prouvent et un essai vous convaincra. Flacon pour toute la cure fr. 5.85, petit flacon fr. 3.85. Seulement à la **J. Rech** La Chaux-de-Fonds Parfumerie Léopold-Robert 58 (Entrée rue du Balancier) 1654

LÉON BAUD

TECHNICIEN - DENTISTE

27, Rue Jaquet-Droz, 27 — Maison de la Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS 1433

23 ans de pratique ♦ ♦ ♦ 16 ans chez H. Coell

Spécialiste pour la pose de dentiers en tous genres

Garantie sur factures par écrit

Transformations Réparations

Travaux modernes — Prix modérés

A vendre

3 pianos

très bonnes marques allemandes

A PRIX AVANTAGEUX

S'adresser **Fabrique HELEGA**, Parc 128. 1930

Couvertures militaires

désinfectées, pouvant être utilisées comme couvertures de lit, couvertures pour bétail, ou bien comme couvertures sur planches à repasser, au prix de fr. 7.—, 9.—, 10.—, 12.— et 14.—. 728

MAILLOTS MILITAIRES

pour garçons, fr. 11.—; pour adolescents, fr. 13.—; pour hommes, fr. 15.—. Expédition par la poste jusqu'à épuisement du stock.

FRITZ SETZ, Tägerig (Argovie) OF 7013 R

Acheveurs d'échappements

pour pièces 10 1/2 lignes ancrées soignées, bonne qualité, sont demandés à la **Fabrique L. MATHEY**, rue du Parc 150. Travail lucratif et suivi.

A la même adresse on engagerait

Jeune fille

pour une partie facile de l'horlogerie. 1926

Pivoteur-Logeur

pour grandes pièces soignées est demandé au plus vite pour travail en fabrique ou à domicile par la

S. A. Girard-Perregaux & Cie

2, Rue des Tilleuls, 2 1962

-- Ateliers --
d'ébénisterie

Skrabal
Frères

Rue de la Gare 2
Peseux
(Neuchâtel)
6, R. de Neuchâtel

Maison importante d'ameublement
Exposition permanente de
Chambres à coucher
Salles à manger
FABRICATION SOIGNÉE ET GARANTIE
Prix de Fabrique 1767
Excellente source d'achats
Fiancés! pour **Fiancés!**

Ville de La Chaux-de-Fonds
RAVITAILLEMENT
Pommes de terre
Samedi de 1 à 5 heures
à la cave du Vieux-Collège, vente de belles pommes de terre
Prix : Fr. 23.— les 100 kilos

Le Ravitaillement met en vente dès le 1^{er} avril, de beaux **SEMENCEAUX** triés et de qualités variées.

Couvertures en drap provenant des stocks américains, dimensions 2^m20 x 1^m80 environ.
Prix fr. 25.— et 30.—

Des couvertures teintes sont exposées au Juvantuti.

Chaussettes laine, qualité épaisse et mince.
3 paires pour fr. 5.—, 6.— et 7.—

Mitaines fourrées, la paire fr. 1.20

Camisoles **Caleçons**

Il reste quelques paires de **Gaoutchoux Snow-boot**, semelles très solides, pour personnes devant beaucoup circuler.
La paire, fr. 12.—

La vente a lieu tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 h. Ouvert le samedi après midi de 2 à 5 heures. 1945

Ville de La Chaux-de-Fonds
RAVITAILLEMENT
A la division du **DRAP NATIONAL** du Ravitaillement, il sera mis en vente une série de

Manteaux véritable Ulster anglais
très chauds et de confection soignée 1969

Tout St-Imier et le Vallon
défilera dimanche et lundi, aux heures habituelles, au

Cinéma de la Paix, à Saint-Imier
pour applaudir

CARMEN

Chef-d'œuvre cinématographique à grand spectacle, tiré du roman de Prosper Mérimée et agrémenté d'une adaptation musicale tirée de l'opéra-comique de G. Bizet.

Succès énorme! Succès énorme!

Dans les environs de Christiania
Superbe vue nature

ENTRE DEUX FEUX, comique fou-rire

Vu les frais considérables, le prix des places sera augmenté de 30 ct.

Galleries face, fr. 1.80 Parterre 1^{re}, fr. 1.30
" côté " 1.30 " 2^{me} " 1.—

1959 LA DIRECTION.

Chapellerie soignée
ALBERT GASSER, SAINT-IMIER
1939

Les chapeaux de feutre pour
Communiantes

sont arrivés ainsi que les dernières nouveautés de la saison

Rayon spécial de
Faux-cols, Cravates, Bretelles, Chemises, Chaussettes
Casquettes, Parapluies

CHOIX IMMENSE **BAS PRIX**

Engelures, Crevasses
Eczémas, Dartres, Blessures, Brûlures, Hémorroïdes, Démangeaisons, Furoncles, sont guéris par le

Baume du Chalet

Le pot ou la boîte de 2 tubes avec mode d'emploi : fr. 2.50 dans les pharmacies ou au dépôt des produits du Chalet, à Genève. 1750

MARIAGE

Homme, 33 ans, bon métier, désire entrer en relation avec jeune fille ou veuve de 25 à 35 ans de préférence, jeune veuve avec un enfant non exclu, en vue de mariage, si possible avec petit mobilier. Pressant. Ecrire sous chiffre 1932 au bureau de *La Sentinelle*. Lettre signée.

Retards
Le plus efficace est le **Remède Régulateur « Vitis »**. — Envoi contre remboursement, fr. 4.75. Conseils discrets. Etablissement «VITIS», Case 5565, Neuchâtel. Dépôt à la pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 9923

A vendre
1 automobile
" Mercedes 1909 "

à chaînes, excellent moteur 18-35, 6 cylindres, peut être également employée comme camion, prix avantageux. — S'adresser sous chiffre H. 1931 G. au bureau de *La Sentinelle*.

E. Mandowsky
La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 8, 1^{er}

Avant d'acheter vos **meubles** venez visiter mon **exposition** installation complète

Travail soigné Arrangements

1874

Ecoles Primaire
Secondaire et de Commerce
de **Saint-Imier**

Pour 1920 les

Vacances

ont été fixées officiellement comme suit, par les bureaux des Commissions :

Printemps : début 1^{er} avril rentrée 19 avril
Été : " 5 juillet " 16 août
Automne : " 11 octobre " 25 octobre
Hiver : " 24 décembre " 4 janv. 1921

Les époques des 30 avril et 31 octobre sont en outre déclarées jours de congé.

Ecole primaire
Inscription des nouveaux élèves (obligatoire pour ceux nés en 1913 et facultative pour ceux nés du 1^{er} janvier au 31 mars 1914) : le samedi 27 mars 1920, de 2 à 4 heures de l'après-midi, dans la salle de la Commission (collège primaire). Ces nouveaux élèves commenceront les classes le 19 avril, à 9 heures du matin. P5303J 1906

Ecole secondaire
Inscription des nouveaux élèves le 17 avril 1920, de 10 heures à midi, au Bureau de la Direction. Examens d'admission : le lundi 19 avril, dès 8 h. du matin.

Les Commissions.

Municipalité de Saint-Imier
Mise au concours

Le nouveau poste de **Préposé à l'Office local de chômage et de placement** est au concours; pour le moment les fonctions occuperont le titulaire pendant un certain nombre d'heures par semaine, mais très probablement le poste deviendra permanent plus tard. Rémunération à l'heure suivant entente. S'inscrire au Secrétariat municipal par écrit jusqu'au **15 mars 1920**. 1883

St-Imier, le 6 mars 1920.

Au nom du Conseil Municipal :
Le Président, E. CHAPPUIS.

Qui sortirait posages de cadrans et emboîtages dans petites pièces soignées à ouvrir capable. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle*. 1929

Au Gagne-Petit E. Meyer & Co, Place Neuve 9, Lainage, Corsets, Lingerie, Literie, Meubles soignés.

font songer souvent au sol verrouillé sur lequel tu marches... Prends garde!

— Et à quoi?... mon oncle, répondit Charlotte, reprenant possession d'elle-même, et ressaisissant l'ironie qui était son arme favorite. Que pouvons-nous redouter? Y a-t-il dans notre âme — je parle au nom de mon frère comme au mien propre — une seule place sur laquelle tu n'aies frappé sans relâche et sans merci? Est-il en nous une seule corde que tu n'aies saisie d'une main rude et dure pour la tordre, pour tenter de l'arracher, parce que, suivant toi, nos sentiments étaient incompatibles avec tes idées pratiques et tes projets bourgeois?... Ne t'es-tu pas toujours appliqué à écraser notre idéal, nos aspirations et à murer toutes les issues par lesquelles elles cherchaient à se faire jour?

— Oui certes, et je m'en fais honneur! Le devoir me commandait de combattre en vous tous les sentiments, toutes les inclinations qui n'avaient rien de commun avec la saine raison pas plus qu'avec la saine morale. Est-ce ma faute si j'ai eu tant de besogne?... Vous qui aspirez à la noblesse, sachez-vous qu'il n'y a absolument rien de noble dans les âmes qui ne peuvent pas même donner place à la reconnaissance?

— Je te remercie pour le pain quotidien que tu nous a donné, quand nos comptes seront réglés! s'écria la jeune fille.

— Au nom du ciel, Charlotte, taisez-vous! dit Mlle Fliedner pâle et tremblante en saisissant son bras; mais Charlotte l'écarta avec colère.

M. Claudius, immobile de surprise, toisa la jeune fille de la tête aux pieds.

— Et qu'exiges-tu pour régler nos comptes? dit-il en recouvrant subitement son empire sur lui-même, et son calme habituel.

— Avant tout, la lumière!... des explications sur notre origine.

— Tu veux savoir la vérité?

— Oui, répondit-elle, je n'ai rien à redouter de là, ajouta-t-elle avec un éclat de voix qui sonnait le triomphe.

Il se détourna, et parcourut la chambre d'un pas tranquille; puis il revint près d'elle.

— Non, dit-il, pas maintenant... pas maintenant! Pas à l'instant où tu viens de me blesser si profondément... Ce serait une vengeance indigne de moi. Va Charlotte... retire-toi, essaye de te calmer. Jamais tu n'as été moins en état qu'à cette heure de supporter la vérité.

— Je m'en doutais! Oh! je le prévoyais! fit-elle en souriant dédaigneusement.

Elle disparut dans le corridor.

Mlle Fliedner posa de ses mains tremblantes une nouvelle compresse sur son front, puis elle se dirigea vers la pièce voisine, afin, disait-elle en s'efforçant de sourire, de rassurer mes auditeurs inquiets.

Mon cœur battait violemment. J'étais seule avec M. Claudius, qui prit une chaise et s'assit près de moi.

— C'est une scène violente... peu faite pour vous avoir comme témoin, vous que je voudrais préserver en tout temps, mais surtout en ce moment, de toute impression pénible... dit-il d'une voix mal assurée... Vous m'avez vu en colère... Combien je le déplore! La faible confiance que vous m'avez accordée à m'accorder va se trouver ébranlée... peut-être détruite? Ah! je m'y attends.

Je secouai négativement la tête.

— Non?... dit-il en respirant plus facilement, tandis que son regard, naguère voilé s'éclaircit.

— Mais il faut m'excuser, reprit-il. Une sorte de flamme traversait mon cerveau. Je la connais bien. J'ai appris à la maîtriser. J'ai failli à ma tâche en entendant tantôt votre cri de détresse et en voyant le sang couler sur votre visage, devenu livide.

Il se leva et se remit à parcourir la chambre comme pour user dans le mouvement une émotion qui l'aurait dominé. Son regard errait sur le plafond et sur la lourde boule de cuivre qui terminait le lustre étincelant.

— Cette mauvaise vieille maison... dit-il en s'arrêtant. On pourrait croire qu'une influence maudite règne dans ce bâtiment. Je comprends maintenant pourquoi l'on a construit le petit palais... Je comprends le vieux Eberhard Claudius... Ma belle grand-mère languissait dans ses murailles, et s'y serait flétrie comme une fleur transportée dans un sol stérile. Cette maison a été une demeure paisible pour les femmes qui l'y avaient précédée, qui avaient peu d'imagination et beaucoup de calme... mais elle a été dangereuse à une femme, aimée par-dessus tout en ce monde.

Cette voix émue fit tressaillir toutes les fibres de mon cœur. C'était de la sorte, sans doute, qu'il avait parlé jadis à la femme infidèle... O mon Dieu! comment avait-elle pu l'abandonner — après l'avoir entendu?

— Votre instinct enfantin vous avait dès les premiers jours mise en garde contre la froide et obscure maison de devant, poursuivit-il en se rasseyant près de moi.

— Oui, mais c'était au commencement, dis-je vivement. J'arrivais de la bruyère, et tous les murs inconnus me semblaient autant de cachots... Cela était bien puéril... Notre maison de Dierkhof n'est pas bien claire non plus; il y a là de petits carreaux épais, au travers desquels le soleil a peine à passer, et le vestibule est sombre et froid, même quand le soleil brille sur la bruyère...

(A suivre).

№ 37. — 10^{me} volume VIII^{me} Année. — 1920

GRAND FEUILLETON
DE
„ LA SENTINELLE “
Journal quotidien d'information et d'annonces

La Petite Princesse des Bruyères
par
E. MARLITT
(SUITE)

Elle était fort irritée, mais il m'était impossible d'admettre qu'un dommage survenu à sa toilette l'agitât à ce point: elle s'y montrait, au contraire, fort indifférente, à l'état ordinaire.

Louise se recula avec épouvante, et essaya timidement de s'excuser. La peine était superflue, car l'accident n'avait jamais existé que dans l'imagination de Charlotte. La pauvre orpheline se montra fort émue de cette accusation, et la scène eût pu prendre fin d'une façon désagréable pour Charlotte, si Mlle Fliedner n'était venue pour conjurer l'orage. Elle jeta un coup d'œil sur le visage sombre et sévère de M. Claudius, prit la rose et la plaça dans mes boucles.

— Elle vous va à merveille, petite Orientale, dit-elle en frappant affectueusement ma joue.

Charlotte s'enfonça dans ses coussins sans accorder un regard à ma parure.

Quoique le temps fût détestable, les habitués de M. Claudius arrivèrent un à un. La conversation s'anima, et Charlotte secoua son apathie. Elle ne pouvait renoncer au plaisir de briller, et, par le fait, il était difficile d'entendre une causerie plus brillante et plus amusante que la sienne. Ce soir-là, elle se surpassa. On eût dit un feu d'artifice qu'elle s'amusa à faire étinceler. Sans doute, la plaisanterie était quelquefois un peu forcée, et elle secouait ses épaules nues d'une façon qui me paraissait tout à fait déplaisante. Elle semblait aussi se griser de ses paroles, de son succès, et avait, il faut bien en convenir, quelque chose d'une baobante. On eût dit que ses veines contenaient, non pas du sang, mais du feu. Je la contemplais avec un mélange d'admiration et de compassion... Tout à coup une main s'interposa entre elle et moi, à la hauteur de mon regard. C'était celle de M. Claudius, qui était assis près de moi. En même temps il demanda à Helldorf de chanter une mélodie. Son dessein bien évident d'interrompre, grâce à la musique, la conversation dont Charlotte s'emparait, ne réussit qu'à demi. Charlotte continua à parler, tout en baissant quelque peu la voix, tout comme si elle ne soupçonnait même pas que l'on chantât admirablement le « Wanderer » de Schubert.

— Mon Dieu! faites donc attention, Louise!... vous arrachez la ruche de mon volant, s'écria Charlotte en rapprochant d'elle avec impatience les plis de sa robe.

Apollo
Neuchâtel
— Jardin Anglais —
Programme du 12 au 18 mars
Un programme de choix

La Spirale de la Mort
poignant drame en 5 actes
Ce drame original est d'une réalisation absolument parfaite et dans le genre du « Jockey de la Mort »

Baby Mary Osborne dans
Les vacances de Dolly
Comédie en 3 actes

Le Pédicure
en 2 actes
Comique aussi bizarre qu'amusant

Prochainement :
Jeanne d'Arc
et
J'accuse

AVIS
aux bonnes Ménagères

Achetez le savon Marseille 72% extra-sec, au plus bas prix du jour, ainsi que les articles suivants : Poudre à lessive extra, pâte de savon, cire à parquet 1^{re} qualité, ne crassant pas, en boîtes et au détail. — Desserts, beau mélange (Petit-Beurre, Albert, macarons, etc.), à fr. 5.50 le kg., marchandise toute fraîche et de 1^{re} qualité.

Se recommande,
HENRI BRANDT
Concorde 43

LE LOCLE 1867

Achat-Vente Habits, souliers usagés - Magasin du coin, 1^{er} Mars 5. 83

Société coopérative de
Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1918
2,636,124 fr.

Réserve : Fr. **189,357**
Capital : **122,890**

Tous les bénéficiaires sont répartis aux acheteurs

La Société est le régulateur incontesté, aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablon 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5. 4715

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2 a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne servent que dans leur Société.

Office de photographie
ATTINGER
Place du Port et Place Piaget
Neuchâtel

Appareils :: Kodaks
Fournitures complètes pour la photographie

Travaux soignés pour amateurs 1899

Agrandissements Reproductions

Salle de pose pour portrait

DAMES
trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 9124

CH. KALTENMARK, TAILLEUR
Premier-Mars 6 - Télép. 12.94 - Neuchâtel

VÊTEMENTS SUR MESURE
dames et messieurs 1717

GRAND CHOIX EN DRAPERIES ANGLAISES
Coupe moderne :: Transformations
Echantillons à disposition :: Prix modérés

Pour vos achats
adressez-vous à la
Maison de chaussures 1751
spéciales pour ouvriers
J. KURTH
NEUCHÂTEL
connue par la modicité de ses prix



Pour cause de cessation de commerce

Grande mise en vente définitive de tous les meubles en magasin

Salle à manger - Chambre à coucher - Bureaux
Divans - Tables - Armoires à glace - Lavabos

Gros rabais - Entrée libre
Fiancés ! Profitez. 1672

AU BON MOBILIER 68
Rue Léopold-Robert

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

Technicum de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

La Commission du Technicum met au concours les deux postes nouvellement créés de :

TECHNICIEN-HORLOGER
pour l'enseignement de la fabrication mécanique

Le titulaire sera appelé à donner des cours et éventuellement à exercer les fonctions de sous-directeur.

MAITRE
pour l'enseignement de l'achevage d'échappement et de la mise en marche

Traitement initial du technicien : Fr. 6,000 ; du maître acheveur : Fr. 4,200. Haute-paie pour chacun des deux postes : Fr. 1,170 en 13 annuités de Fr. 90, à partir de la 3^{me} année de service. Allocations communales pour 1920 : Fr. 1,200 pour célibataires ; Fr. 1,800 pour mariés et Fr. 15 par enfant et par mois.

Entrée en fonctions : 1^{er} mai 1920, éventuellement époque à convenir.

Clôture du concours : 20 mars 1920.

Le cahier des charges, le questionnaire et le contrat d'engagement sont à la disposition des intéressés au Secrétariat du Technicum. Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Paul Berner, directeur.

Les offres sont à adresser à M. Alfred Berthoud, président de la Commission, rue du Ravin 5, La Chaux-de-Fonds.

Mme Beck couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour façons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 711

N'oubliez pas les petits oiseaux

Groupe des Socialistes chrétiens Neuchâtel

Deux Conférences contradictoires
publiques et gratuites
les jeudi 11 et mardi 16 mars, à 8 1/4 h. du soir à l'Aula de l'Université

La socialisation des moyens de production
par M. Pierre REYMOND, prof.
Collecte à la sortie. 1896 Collecte à la sortie.

Avis aux ouvriers de Peseux et Environs
Grand choix de Graines potagères (Germination garantie)
Petits Oignons à planter à 50 ct. le cent
Pour la saison : Grand choix de plants
Se recommande, A. ROBELLAZ, horticulteur
Magasin : Grand'Rue 31

Cinéma - PALACE
NEUCHÂTEL

Programme du 12 au 18 mars
Dimanche 14 mars
Spectacle permanent dès 2h.

Un beau film français
Maman Catherine
Drame de la vie moderne en 4 actes
par André de LORDE

Strasbourg (sans les Allemands)
Vue documentaire

10 minutes au Music-Hall
Scènes comiques et prouesses acrobatiques

Eclair-Journal (Actualités)

Jacques le Fort
Aventures du Far-West en 3 actes

Prochainement :
Sa Gosse
Mœurs parisiennes

— Si tu n'as pas le respect de la musique, Charlotte, dit M. Claudius, tu devrais du moins éviter de troubler le plaisir d'autrui.

Cette fois elle se tut. Elle s'appuya d'un mouvement orgueilleux au dossier de son siège, saisit l'un des grosses boucles qui tombaient sur sa poitrine, et la roula distraitement sur ses doigts. Elle ne leva pas même les yeux quand M. Helldorf, ayant quitté le piano, reçut des félicitations chaleureuses de son auditoire.

L'un des invités vint lui demander de chanter un duo avec M. Helldorf.

— Non, répondit-elle, pas aujourd'hui. Je n'y suis pas disposée, ajouta-t-elle avec nonchalance, sans modifier son attitude.

Le beau visage d'Helldorf pâlit, et exprima une peine si vive, que je me sentis pénétrée de commisération. Je ne pus supporter que l'on traitât avec tant de dédain l'un des membres d'une famille que j'aimais, et estimais et faisant appel à tout mon courage, je me levai.

— Je chanterai ce duo avec vous si vous le souhaitez, dis-je à mon jeune maître de musique. Ma voix tremblait car il me semblait commettre une action inouïe, surhumaine.

Et il connaissait bien l'étendue du sacrifice que je lui faisais. Il savait la terreur que m'inspirait un auditoire, même bienveillant. Aussi prit-il ma main pour la porter à ses lèvres par un geste de reconnaissance, avant de m'offrir son bras pour me conduire au piano.

Je crois n'avoir jamais chanté dans toute ma vie aussi bien que ce soir-là. Du moins n'ai-je jamais mis plus d'expression dans mon chant. Une émotion toute puissante, souveraine, quoique inconnue jusqu'à ce jour, faisait vibrer toutes les cordes de mon âme, et domina complètement ma timidité. Tandis que nous chantions, un silence complet s'était établi parmi les auditeurs, et ceux-ci, attirés, semblait-il, par un aimant irrésistible, s'approchaient un à un du piano, glissant sur le parquet à pas furtifs, afin de ne perdre aucune note de notre duo. Quand celui-ci fut terminé, une tempête d'applaudissements éclata. Je fus particulièrement choyée, fêtée, remerciée par les vieux amis de la maison, qui ne trouvaient pas, disaient-ils, de termes suffisants pour m'exprimer leur gratitude.

Charlotte s'abaîta sur moi comme un tourbillon, et me saisit par la taille. Elle m'inspira une sorte de terreur. En se courbant vers moi, elle plongea dans mes yeux son regard étincelant à moitié voilé par les larmes ; mais c'étaient des larmes de fureur, contre lesquelles elle lutait, les lèvres serrées, la respiration oppressée... Si seulement j'avais pu deviner à cet instant de quelle nature était la souffrance qu'elle endurait, combien il m'eût été facile de la calmer, et comme je l'eusse fait avec joie ! Mais je ne com-

prenais rien, je ne devinais rien, je ne savais rien des passions compliquées, développées et contre-carrées par la civilisation. Je n'avais que des instincts enfantins, et tout entière à la terreur qu'elle m'inspirait, je cherchai à me dégager de son étreinte.

— Mais voyez donc cette alouette des bruyères !... s'écriait-elle en s'efforçant de rire. On pourrait d'une seule pression écraser ce petit corps...

Et elle me serra convulsivement, comme pour accentuer sa comparaison. Par le fait, la respiration me manqua.

— ...Pourtant sa voix a une puissance telle qu'elle fait tressaillir les murailles, — et les cœurs...

Avant que je pusse me rendre compte de son dessein, et tout en plaisantant, elle m'avait entraînée un peu à l'écart du cercle de nos auditeurs. Alors elle passa vivement sa main sur ma tête, arracha la rose, la jeta dans le salon voisin, et me parlant à l'oreille, les dents serrées, elle me dit :

— Ravissante petite coquette, vous avez brillamment joué votre rôle... Qui eût pu prévoir que tant d'éléments incandescents et dangereux étaient renfermés dans la petite fille aux pieds nus ?...

Puis, élevant la voix, elle ajouta :

— ...Savez-vous comment l'on procède vis-à-vis des « étoiles » de votre sorte ? On les porte en triomphe, on les élève au-dessus du niveau de leurs admirateurs... Voyez ! ainsi ! ainsi !... Petit être léger comme une plume, charmant petit rien !

Et je me trouvai tout à coup planant dans les airs, pourvu, si je l'avais voulu, toucher le plafond de la main, car le premier étage de la maison de devant était peu élevé. Entre ces mains viriles, sur les bras puissants de la jeune fille, j'étais véritablement une créature impuissante. Je sentis si bien ma faiblesse, que je récusai toute timidité, et me mis à pousser des cris perçants, tout en fermant les yeux. Je me croyais au pouvoir d'une aliénée.

(Elle courait en riant toujours plus fort autour de la chambre... Tout à coup, ma tête reçut un coup épouvantable. Nous venions de nous rapprocher d'un immense lustre hollandais en cuivre, qui ornait l'un des derniers salons. Je fis entendre une dernière clameur... Tous les assistants s'étaient précipités sur les pas de Charlotte, qui, interdite et effrayée, me laissa glisser à terre... J'aperçus comme au travers d'un voile M. Claudius me soutenant, puis une nuit complète se fit pour moi.

Combien de temps durèrent ces ténèbres ?... Je ne saurais le dire ; mais il me sembla tout à coup que je me réveillais comme autrefois,

quand j'étais tout à fait enfant, sur le giron d'Isabelle. L'impression était exactement identique, car l'on me tenait avec une précaution tendre et infinie, tandis que mon oreille percevait vaguement le murmure des petits noms caressants que ma chère Isabelle me prodiguait jadis. Mais ce cœur sur lequel ma tête était appuyée battait avec violence tout à fait autrement que celui d'Isabelle... J'ouvris les yeux avec épouvante, et j'aperçus un visage pâle, anxieux, exprimant une angoisse et une douleur dont je n'oublierai jamais le caractère.

Je compris tout à coup ce qui se passait, et baissai en rougissant ma tête endolorie. Le bras qui me soutenait se retira aussitôt, et M. Claudius, qui était assis près de moi sur le canapé, se leva vivement.

— Ah ! ma chère enfant bien aimée... Dieu soit loué ! vos grands yeux sont enfin ouverts !... s'écria Mlle Fliedner d'une voix tremblante. Elle était près de moi, et agitait des compresses dans un bol de porcelaine.

Je portai la main à ma tête : elle était bandée, et ma tempe gauche couverte d'une compresse glacée. Je dominaï plus vite et mieux que je ne l'aurais espéré mon agitation nerveuse, et aussi l'impression incroyablement douce que j'avais éprouvée pendant un instant, et qui ne saurait se comparer qu'à l'abandon plein de sécurité de l'enfant, qui se sait aimé et protégé quand il repose sa tête sur le cœur de sa mère... Je songeai avec angoisse à Charlotte, à la responsabilité que cet accident lui faisait encourir. Il me fallait être sur pied et bien portante le plus vite possible, pour diminuer l'intensité des reproches qui, sans nul doute, lui seraient adressés.

— Quelle sottise ai-je donc faite ?... dis-je en me redressant énergiquement.

— Vous avez eu un léger évanouissement, mon cœur, répondit Mlle Fliedner, visiblement réjouie de ma vivacité.

— Comment ?... je suis une créature si faible que cela ?... Fi !... me dirait Isabelle. Elle a horreur des femmes nerveuses, et ne peut supporter cette sorte de « grimaces »... Je vous en prie, mademoiselle Fliedner, enlevons ce bandeau... il est tout à fait inutile.

Et j'y portai la main...

— Ah ! ma rose ! m'écriai-je, où est ma pauvre rose ?

— Or vous la rendra, répondit M. Claudius avec abattement, soyez tranquille, on vous la retrouvera.

Il me parut qu'un soupir soulevait sa poitrine. Il se rendit dans le salon voisin. La fleur se trouvait encore sur le parquet. Il la releva et me la rendit.

— Je dois garder précieusement cette rose, lui dis-je, Mme Helldorf l'a soignée pour moi, et elle

disait que chaque nouvelle feuille marquait un progrès dans mes études.

Ces paroles si insignifiantes eurent une puissance extraordinaire... La tristesse qui voilait le visage de M. Claudius se dissipa immédiatement, et là-bas, dans un coin de la pièce, un rideau de soie s'agitait pour donner passage à Charlotte, qui s'était évidemment réfugiée et cachée dans l'une des obscures embrasures de fenêtre.

— Petite Princesse... murmura-t-elle doucement, humblement, en tombant à genoux devant moi et me tendant la main.

M. Claudius s'avança entre nous deux... Je frémis, car je ne connaissais pas encore la colère et l'indignation éclatant dans ses grands yeux bleus, qui étaient devenus presque noirs.

— Ne la touche pas !... pas seulement du bout du doigt, dit-il d'une voix contenue, mais frémisante. A l'avenir je saurai la protéger contre toi, ajouta-t-il en la repoussant doucement.

Mlle Fliedner marchait avec agitation autour de nous, et contempnait M. Claudius avec une extrême anxiété. Pour la première fois depuis bien longtemps, elle voyait renaître en lui cet empressement passionné qu'elle avait cru à jamais éteint. Elle ferma doucement une porte de communication : les hôtes de M. Claudius se trouvaient encore dans le salon voisin.

— Je déplore, oui, je regrette amèrement le moment où, te prenant dans mes bras, j'ai voulu te sauver en te plaçant dans une saine atmosphère... poursuivit-il avec vivacité. J'ai tenté de passer de l'eau au crible... Il est des instincts de race contre lesquels on lutte vainement, et le sang sauvage qui coule dans tes veines...

— Dis plutôt le sang orgueilleux !... mon oncle, dit-elle en l'interrompant et en se soulevant. Elle était d'une pâleur livide, mais l'orgueil était, en effet, empreint — pour ainsi dire figé — dans chacun des traits de son visage.

— Orgueilleux ?... répéta-t-il d'un ton amer. Quelle illusion ! Ainsi que cela arrive trop souvent, tu confonds la sottise et souvent basse vanité avec l'orgueil, qui peut parfois inspirer de grandes actions et des sentiments ayant l'apparence de la noblesse... Quand donc crois-tu nous avoir donné des preuves d'orgueil ? Est-ce donc tantôt, lorsque tu t'es montrée plus semblable à une bachante qu'à une femme ?

Elle recula comme s'il l'eût frappée en plein visage.

— Est-ce, poursuivit-il impitoyablement, quand tu aspiras avec une ardeur si ridicule aux privilèges du rang et de la noblesse ? Est-ce quand tu traites avec un dédain que tu crois méprisant, et qui est seulement méprisable, les gens considérés par toi comme étant tes inférieurs ?... Tu ne sais pas, j'aime à le croire, à quel point ces façons d'agir me blessent profondément, et me